

# La STM en 2008

RAPPORT FINANCIER



## Table des matières

Remerciements	2
Membres du conseil d'administration	3
Membres du comité de vérification	4
Mot de la direction	5
Analyse des états financiers consolidés	6
Responsabilité de la direction à l'égard de la Présentation de l'information financière	17
Rapport des vérificateurs	19
États financiers consolidés	
Résultats consolidés	22
Résultat étendu consolidé	23
Bilan consolidé	24
Avoir consolidé	25
Flux de trésorerie consolidés	26
Notes complémentaires.	27
Informations complémentaires	
Revenus voyageurs par nature	60
Charges par nature	61
Charges par fonction	62
Dette à long terme	64
Endettement total net à long terme	67

## Remerciements

L'élaboration du rapport financier 2008 est le fruit du travail d'un grand nombre d'employés du Service des finances. Je tiens à remercier tous ceux et celles qui y ont contribué, tout particulièrement la Section - Comptabilité financière relevant de la Division - Gestion financière.

Chef de division  
**Angèle Dubé, CA**

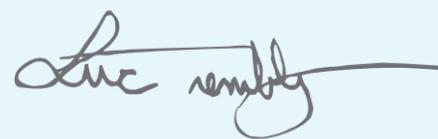
Chef de section  
**Daniel Charbonneau, CA**

Conseillers corporatifs  
**Nicole Racine, CA**  
**Véronique Harvey, CA**  
**Michel Bergeron, CA**

Conseillers  
**Frédéric Thifault, CA**  
**Marie-Claude Champagne, CMA**  
**Annie Germain, CA**

Analystes  
**Jean-Claude Joseph, CGA**  
**Alain Bouchard**

Techniciens  
**Stéphanie Deslongchamps**  
**Annie Lapointe**



Luc Tremblay, CA  
Trésorier et directeur  
Service des finances

## Membres du conseil d'administration

**Monsieur Michel Labrecque**  
*Président*  
*Conseiller de la Ville de Montréal*  
Arrondissement du Plateau Mont-Royal

**Monsieur Marvin Rotrand**  
*Vice-président*  
*Conseiller de la Ville de Montréal*  
Arrondissement de Côte-des-Neiges /  
Notre-Dame-de-Grâce

**Monsieur Marcel Tremblay**  
*Conseiller de la Ville de Montréal*  
Arrondissement de Côte-des-Neiges /  
Notre-Dame-de-Grâce

**Monsieur Bernard Blanchet**  
*Conseiller de la Ville de Montréal*  
Arrondissement de Lachine

**Madame Monique Worth**  
*Conseillère de la Ville de Montréal*  
Arrondissement de Pierrefonds-Roxboro

**Monsieur Dominic Perri**  
*Conseiller de la Ville de Montréal*  
Arrondissement de Saint-Léonard

**Madame Karin Marks**  
*Mairesse de la Ville de Westmount*

**Madame Brenda Paris**  
*Représentante des clients*  
*du transport en commun*

**Madame Marie Turcotte**  
*Représentante des clients*  
*du transport adapté*

## Membres du comité de vérification

**Monsieur Marcel Tremblay**

Président  
Conseiller de la Ville de Montréal  
Arrondissement de Côte-des-Neiges /  
Notre-Dame-de-Grâce

**Monsieur Dominic Perri**

Vice-président  
Conseiller de la Ville de Montréal  
Arrondissement de Saint-Léonard

**Monsieur Yves Gauthier, FCA**

Membre externe  
Premier vice-président et chef de la direction financière  
Valeurs Mobilières Desjardins

**Monsieur Yves J. Beauchesne, CA, MBA, D. Fisc.**

Membre externe  
Vice-président Trésorerie et Financement  
Cinéflix Productions Inc.

## Mot de la direction

### Des efforts concertés pour assurer la croissance du transport collectif

Avec une hausse de l'achalandage de 15 millions de déplacements en 2008, ce qui porte à 382,5 millions le nombre total de déplacements, le transport collectif vit une période de croissance exceptionnelle. Un tel record d'achalandage ne s'est pas vu depuis 1949 et est notamment attribuable aux investissements du ministère des Transports et de l'agglomération de Montréal, dans le *Programme d'amélioration de service*. Ce programme a permis d'augmenter de 17 % le service dans le métro et d'ajouter plus de 100 000 heures de service hors-pointe sur une cinquantaine de lignes de bus. Cette croissance de 4 % de l'achalandage représente ainsi la moitié de l'objectif fixé par la *Politique québécoise du transport collectif*, visant à accroître de 16 % l'offre de service pour ainsi augmenter de 8 % l'achalandage d'ici 2011. Cette croissance de l'achalandage combinée à un contrôle accru au niveau de la perception grâce à l'implantation du nouveau système de vente et perception a contribué à une augmentation des revenus voyageurs de 15,1 millions de dollars en 2008.

La Société est déterminée à poursuivre ses efforts pour assurer le maintien de cette tendance en offrant plus de service en 2009. Pour y parvenir, elle doit continuer à investir dans ses infrastructures, à réaliser ses grands projets d'amélioration de service et à acquérir un nouveau matériel roulant. Ces dépenses en immobilisations capitalisables, qui totalisent 315,2 millions de dollars en 2008, incluent notamment l'acquisition de nouveaux bus (69,6 millions de dollars), le programme de rénovation des équipements fixes (85,6 millions de dollars), le projet de renouvellement des équipements et des nouveaux systèmes intégrés de vente et de perception (43,5 millions de dollars), de même que l'agrandissement et le réaménagement du centre de transport Legendre (60,3 millions de dollars). Ces sommes importantes ont un impact direct sur la dette à long terme qui s'élève à 886,0 millions de dollars. Cependant, la dette totale à la charge de la Société compte tenu de la participation de ses partenaires représente 461,0 millions de dollars comparativement à 314,9 millions de dollars en 2007.

La qualité, l'efficacité et la performance de la gestion de la STM sont reconnues par les firmes de notation Moody's et Standard & Poor's. La saine et rigoureuse gestion des dépenses a ainsi permis à la Société d'obtenir d'excellentes cotes de crédit de Aa2 et A+. Ces résultats sont ainsi le fruit des efforts et du professionnalisme de l'ensemble de nos administrateurs et employés que nous tenons à remercier chaleureusement.

Malgré ses efforts constants, la Société ne parvient pas à combler seule le manque à gagner qui est devenu structurel depuis 2003. Pour y pallier, elle doit pouvoir compter sur de nouvelles sources de financement : des sources dédiées, indexées et récurrentes. L'agglomération de Montréal fait sa part en 2008 avec sa contribution annuelle de 323,7 millions de dollars, qui incluait une contribution non-récurrente de 22 millions de dollars pour combler le manque à gagner de cet exercice.

Les appuis en faveur du transport en commun se multiplient, la volonté de le développer et de le promouvoir est manifeste et la clientèle est plus nombreuse à l'utiliser. Bien positionnée pour atteindre ses objectifs et résolument engagée envers le développement durable, la STM doit poursuivre ses efforts pour développer et promouvoir le transport collectif sur son territoire.



Yves Devin  
Directeur général



Alain Savard, ing., MBA  
Directeur exécutif  
Gestion des services partagés



# Analyse

DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS



## Analyse des états financiers consolidés

### Utilisation de nouvelles normes comptables

À titre d'organisme public de type commercial, la Société est assujettie aux normes comptables prescrites par le Manuel de l'ICCA - Comptabilité dans la présentation de ses états financiers à vocation générale. En vertu des dispositions législatives prévues dans sa Loi constitutive et afin de rencontrer les besoins de consolidation de l'agglomération de Montréal, la Société produit des états financiers à vocation restreinte selon les normes comptables du secteur public pour certains utilisateurs.

Dans le but de simplifier le processus de préparation de ses états financiers annuels, de mieux répondre aux besoins de ses utilisateurs et d'adopter les mêmes normes comptables que celles utilisées par l'entité qui la contrôle, la Société a décidé au cours de l'exercice de cesser la production des états financiers en conformité avec les normes comptables du Manuel de l'ICCA - Comptabilité et de privilégier la production d'états financiers préparés en vertu du Manuel de comptabilité du secteur public accompagné d'un rapport des vérificateurs pour des états financiers à vocation restreinte à compter de 2009, lesquels ne sont pas assujettis aux IFRS.

Cette décision fait suite à une consultation réalisée auprès des institutions financières et agences de notation avec lesquels la Société transige, lesquelles sont les principaux utilisateurs des états financiers établis selon les normes du secteur privé. Ces dernières ont confirmé qu'elles étaient d'accord à ce que la Société leur remette des états financiers établis selon les normes du secteur public en autant que lesdits états soient vérifiés. Le vérificateur externe ainsi que le vérificateur général de la Ville de Montréal ont également accueilli favorablement ce changement, sous réserve que le rapport de vérification qu'ils émettront à l'égard de ces états financiers sera à vocation restreinte.

En vertu de ce qui précède, l'exercice terminé le 31 décembre 2008 constitue le dernier exercice financier pour lequel la Société utilise les normes comptables du Manuel de l'ICCA - Comptabilité dans la préparation de ses états financiers.

### Sommaire des résultats consolidés

(en milliers de dollars)

	2008	2007
Produits d'exploitation	899 580	840 895
Charges d'exploitation	(837 172)	(756 835)
Bénéfice avant les autres éléments	62 408	84 060
Autres éléments	(73 546)	(76 341)
<b>Bénéfice net (perte nette)</b>	<b>(11 138)</b>	<b>7 719</b>

Pour l'exercice financier 2008, la Société a enregistré des produits d'exploitation de 899,6 M\$. Les charges d'exploitation, quant à elles, se sont élevées à 837,2 M\$, dégageant ainsi un bénéfice avant les autres éléments de 62,4 M\$. Une fois les autres éléments retranchés qui totalisent 73,5 M\$, la Société termine l'exercice financier 2008 avec une perte nette de 11,1 M\$.

## Analyse des états financiers consolidés

### Sommaire des produits d'exploitation

(en milliers de dollars)

	2008	2007
Voyageurs	444 717	415 655
Contribution de la Ville de Montréal	323 700	306 038
Subventions du gouvernement du Québec	47 953	35 448
Contributions régionales	53 200	53 656
Contribution des municipalités hors de l'agglomération de Montréal	4 336	3 939
Autres produits	25 674	26 159
	<b>899 580</b>	<b>840 895</b>

Les produits sont en hausse de 58,7 M\$ par rapport à 2007, résultant principalement d'une combinaison de l'accroissement des revenus voyageurs de 29,1 M\$ (dont 6,6 M\$ au niveau des revenus régionaux provenant de l'Agence Métropolitaine de Transport), d'une augmentation de la contribution de la Ville de Montréal de 17,7 M\$ et d'une augmentation des subventions du gouvernement du Québec de 12,5 M\$.

L'augmentation de 22,3 M\$ des revenus voyageurs est attribuable à une hausse de l'achalandage de 4 % combinée à un contrôle accru au niveau de la perception grâce à l'implantation du nouveau système de vente et perception pour un montant de 15,1 M\$ ainsi qu'à une hausse des tarifs représentant 7,2 M\$.

La Ville de Montréal a majoré sa contribution au transport en commun d'un montant de 17,7 M\$ par rapport à 2007 portant ainsi son apport à 323,7 M\$ se répartissant comme suit :

(en milliers de dollars)

Contribution de base indexée	292 000
PASTEC	5 700
Surveillance	4 000
Spéciale	22 000
	<b>323 700</b>

## Analyse des états financiers consolidés

### Sommaire des produits d'exploitation (suite)

Au titre des subventions du gouvernement du Québec, l'instauration en 2007 du programme d'aide gouvernementale pour l'amélioration des services en transport en commun (PASTEC) fait en sorte que pour chaque dollar investi dans la croissance de l'offre de service, le gouvernement verse une contribution pouvant atteindre 50 % des dépenses reconnues admissibles. En 2008, ce programme s'est concrétisé par une aide additionnelle de 11,5 M\$ correspondant à la croissance de l'offre de service. Ce nouveau programme est issu de la Politique québécoise du transport collectif qui vise à augmenter l'achalandage du transport en commun de 8 % d'ici 2011. Cette nouvelle aide gouvernementale pourrait atteindre jusqu'à 48,0 M\$ en 2011 si la croissance de l'offre de service de la Société atteint un niveau de 16,0 %. Enfin, le gouvernement du Québec a augmenté la subvention pour le service de transport adapté de 1,4 M\$ par rapport à l'an dernier pour supporter la croissance de l'offre de service de 10 %.

La contribution des municipalités hors de l'agglomération de Montréal provient de l'adoption d'une entente du gouvernement du Québec concernant les règles de partage du déficit «métropolisable» du métro pour une durée de 5 ans, soit de l'année 2007 à 2011. La contribution totale des municipalités hors de l'agglomération de Montréal est préétablie et fixe pour la période de l'entente.

### Sommaire des charges d'exploitation

*(en milliers de dollars)*

	2008	2007
<b>Service de bus et métro</b>	<b>792 476</b>	<b>715 094</b>
<b>Service de transport adapté</b>	<b>44 696</b>	<b>41 741</b>
	<b>837 172</b>	<b>756 835</b>

Les charges d'exploitation affichent une hausse de 80,3 M\$, soit 77,4 M\$ pour le service bus et métro et 2,9 M\$ pour le service de transport adapté. La hausse des dépenses du service bus et métro est principalement attribuable aux éléments suivants :

- La bonification de l'offre de service dans le cadre du programme d'amélioration des services (PASTEC) a généré une hausse de coût de 25,3 M\$. Toutefois, le gouvernement du Québec assume environ 45,5 % de cette hausse par le biais d'une augmentation de 11,5 M\$ de sa subvention à cet effet (note 6) ;
- L'implantation du nouveau système vente et perception a généré des dépenses supplémentaires de 18,8 M\$ ;
- L'indexation de la masse salariale a causé une hausse de 16,0 M\$ ;
- Les coûts d'énergie ont augmenté de 8,1 M\$, soit 1,9 M\$ en électricité et 6,2 M\$ en carburant. Il est à noter que les coûts du carburant ont augmenté car les nouveaux contrats de swap négociés en 2008 étaient à des taux supérieurs à ceux des contrats échus ;
- Les coûts de surveillance ont augmenté de 4,5 M\$ en raison des transferts des activités vers le SPVM qui a causé une hausse de 4,0 M\$. Toutefois, la Ville de Montréal assume entièrement ce montant à même sa contribution (voir page 8). L'autre portion de la hausse de 0,5 M\$ est due à la surveillance des nouvelles stations de métro à Laval.

L'augmentation des dépenses du service de transport adapté résulte d'une croissance de l'ordre de 8,3 % des déplacements réalisés par rapport à 2007. La hausse des coûts provient essentiellement du service de taxi.

## Analyse des états financiers consolidés

### Autres éléments

*(en milliers de dollars)*

	2008	2007
<b>Contributions et subventions gouvernementales</b>	<b>75 179</b>	<b>60 770</b>
<b>Intérêts et frais de financement</b>	<b>(50 912)</b>	<b>(40 807)</b>
<b>Amortissement des immobilisations corporelles</b>	<b>(95 517)</b>	<b>(89 157)</b>
<b>Amortissement des actifs incorporels</b>	<b>(4 937)</b>	<b>(6 286)</b>
<b>Excédent de la charge relative aux avantages sociaux futurs sur les contributions versées</b>	<b>(3 382)</b>	<b>(7 407)</b>
<b>Produits issus des placements du fonds d'amortissement</b>	<b>6 023</b>	<b>6 546</b>
	<b>(73 546)</b>	<b>(76 341)</b>

On constate une diminution de 2,8 M\$ des éléments hors exploitation qui est composée des principales variations suivantes : augmentation des contributions et subventions gouvernementales de 14,4 M\$, hausse des intérêts et frais de financement de 10,1 M\$, augmentation de l'amortissement des immobilisations corporelles de 6,4 M\$.

Les contributions et subventions gouvernementales de 75,2 M\$ sont constituées des subventions relatives aux immobilisations de 47,4 M\$ (programme d'aide au financement des immobilisations «traditionnel» du ministère des Transports du Québec ainsi que du programme d'aide aux immobilisations en transport en commun de la Société des infrastructures locales du Québec - SOFIL), de même que des subventions relatives au financement (intérêts sur la dette à long terme) de 27,8 M\$.

L'augmentation des intérêts et frais de financement de 10,1 M\$ est principalement attribuable à une perte de 5,6 M\$ découlant d'un contrat de swap dont les variations de valeur marchande ne sont pas incluses dans les résultats étendus, car il ne répond pas aux règles de la comptabilité de couverture. Il est également à souligner qu'à la fin de 2007, un financement à long terme important avait été réalisé, ce qui a permis à la Société de réduire ses besoins de financement à court terme au début de 2008 et par conséquent, de diminuer ses frais de financement à court terme de 2,6 M\$. Par contre, ce nouveau financement à long terme a causé une hausse des intérêts sur la dette à long terme de 4,8 M\$.

## Analyse des états financiers consolidés

### Autres éléments du résultat étendu

(en milliers de dollars)

	2008	2007
Variation nette des gains et pertes non réalisés sur les placements du fonds d'amortissement	3 054	(617)
Variation des gains et pertes sur contrats de swaps désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(35 163)	7 282
	<b>(32 109)</b>	<b>6 665</b>

Cet état a pour objectif de présenter les variations de juste valeur des placements du fonds d'amortissement ainsi que les variations de juste valeur de la portion efficace des instruments de couverture de flux de trésorerie. Ces variations ne sont pas matérialisées et n'ont donc aucun impact sur les résultats nets de la Société.

### Bilan consolidé au 31 décembre 2008

#### LES ÉLÉMENTS DE L'ACTIF

(en milliers de dollars)

	2008	2007
<b>À court terme</b>		
Encaisse et placements temporaires	11 129	72 031
Placements du fonds d'amortissement	39 360	6 518
Subventions à recevoir	210 295	188 413
Contributions régionales à recevoir	24 125	27 052
Contribution des municipalités hors de l'agglomération de Montréal à recevoir	2 967	3 939
Autres débiteurs	39 149	36 841
Stocks	4 094	1 333
Instruments financiers dérivés	-	1 411
	<b>331 119</b>	<b>337 538</b>
Placements du fonds d'amortissement	119 395	110 862
Immobilisations corporelles	1 714 544	1 497 168
Actifs incorporels	18 626	20 293
Débiteurs à affecter au remboursement de la dette à long terme	435 490	404 231
Autres éléments d'actif à long terme	21 275	9 102
	<b>2 640 449</b>	<b>2 379 194</b>

## Analyse des états financiers consolidés

L'actif affiche une croissance de 254,3 M\$ par rapport à 2007 qui résulte principalement de l'augmentation de 21,9 M\$ au niveau des subventions à recevoir, de 217,3 M\$ au chapitre des immobilisations corporelles ainsi que de 31,3 M\$ au niveau des débiteurs à affecter au remboursement de la dette à long terme. Les postes de l'actif sont composés des principaux éléments suivants :

#### a) Placements du fonds d'amortissement

Les placements du fonds d'amortissement sont les placements des 16 fonds d'amortissement dédiés au remboursement de certaines dettes à long terme. La portion apparaissant à court terme reflète le remboursement de la dette à long terme à même le fonds d'amortissement qui sera effectué au cours de l'exercice subséquent. Le rendement moyen de l'année 2008 s'élève à 6,2 % pour des revenus s'élevant à 6 023 \$ (6 546\$ en 2007). Ce rendement est supérieur à la cible fixée pour 2008 de 4,0 % ainsi qu'à l'indice ScotiaMcLeod des obligations municipales pour la même période établi à 5,3 %.

#### b) Subventions à recevoir

La hausse de 21,9 M\$ est tributaire des montants à recevoir au cours du prochain exercice des subventions relatives aux immobilisations corporelles provenant du gouvernement du Québec en fonction des différents programmes d'aide. De plus, il y a eu une diminution de 7,5 M\$ du montant à recevoir de la Ville de Montréal dans le cadre du programme d'aide aux immobilisations en transport en commun de la Société de financement des infrastructures locales du Québec (SOFIL).

#### c) Autres débiteurs

Les autres débiteurs sont constitués des revenus régionaux à recevoir de l'Agence métropolitaine de transport de 11,7 M\$, des versements pour accidents de travail à récupérer de 1,9 M\$, des réclamations de taxes aux différents gouvernements de 5,4 M\$, des comptes clients généraux de 16,6 M\$ et d'autres débiteurs totalisant 6,3 M\$.

#### d) Stocks

Les stocks présentés à court terme sont composés principalement de cartes à puce, d'uniformes, de petits outils et de papeterie. Les stocks de pièces de rechange pouvant être utilisés sur plus d'un exercice sont présentés avec les immobilisations corporelles.

#### e) Immobilisations corporelles

Ce poste représente la valeur nette des immobilisations corporelles de la Société. La variation entre la valeur de 2007, soit 1 497,2 M\$ et celle de 2008, soit 1 714,5 M\$ s'explique par des acquisitions de 315,2 M\$ diminuées de l'amortissement de 95,6 M\$ et de la valeur non amortie des immobilisations corporelles disposées de 2,3 M\$.

Les principales acquisitions de l'exercice proviennent de l'achat de bus pour un montant de 69,6 M\$ (CA-118, R-078, R-079 et R-801), du programme de rénovation des équipements fixes pour un montant de 85,6 M\$ (CA-52, CA-109, CA-116 et R-058), du projet de renouvellement des équipements et nouveau système intégré de vente et perception au montant de 43,5 M\$ (R-010) et de l'agrandissement et réaménagement du centre Legendre de 60,3 M\$ (R-055).

#### f) Actifs incorporels

Les actifs incorporels comprennent des logiciels ayant une valeur nette de 18,6 M\$.

#### g) Débiteurs à affecter au remboursement de la dette à long terme

Les débiteurs à affecter au remboursement de la dette à long terme correspondent aux montants des subventions à recevoir du ministère des Transports du Québec.

#### h) Autres éléments d'actif à long terme

Ce poste comprend un dépôt pour l'achat de bus de 18,5 M\$ et d'autres éléments totalisant 2,2 M\$.

## Analyse des états financiers consolidés

### Bilan consolidé au 31 décembre 2008 (suite)

#### LES ÉLÉMENTS DU PASSIF

(en milliers de dollars)

	2008	2007
<b>À court terme</b>		
Emprunts temporaires	259 807	70 950
Créditeurs et frais courus	191 014	180 487
Instruments financiers dérivés	554	-
Versements exigibles à court terme sur la dette à long terme	89 955	64 030
	<b>541 330</b>	<b>315 467</b>
<b>Instruments financiers dérivés</b>	<b>35 671</b>	<b>22 456</b>
<b>Dette à long terme</b>	<b>796 294</b>	<b>867 653</b>
<b>Passif au titre des prestations constituées</b>	<b>123 369</b>	<b>119 987</b>
<b>Subventions reportées</b>	<b>947 546</b>	<b>821 093</b>
	<b>2 444 210</b>	<b>2 146 656</b>

Le passif affiche une hausse de 297,5 M\$, soit une augmentation de 225,8 M\$ du passif à court terme et de 71,7 M\$ du passif à long terme. L'augmentation du passif à court terme est principalement causée par une hausse des emprunts temporaires de 188,9 M\$ découlant des difficultés rencontrées en 2008 pour trouver du financement à long terme en raison de la crise mondiale du crédit. La hausse du passif à long terme découle essentiellement de l'augmentation des subventions reportées de 126,4 M\$.

#### a) Créditeurs et frais courus

Les créditeurs et frais courus sont constitués des fournisseurs et frais courus de 104,1 M\$, des salaires et charges sociales de 17,9 M\$, des congés de maladie à payer de 4,4 M\$, des vacances à payer de 29,0 M\$, des retenues sur contrats et dépôts de garantie de 1,3 M\$, des intérêts courus de 8,9 M\$ et des autres créditeurs de 25,4 M\$.

#### b) Instruments financiers dérivés

Ce poste comprend la juste valeur de swaps que la Société possède pour se prémunir contre les risques de taux de change et d'intérêt ainsi que de la fluctuation du prix du diesel.

#### c) Dette à long terme

Au 31 décembre 2007, la dette à long terme s'élevait à 931,7 M\$. Le remboursement de la dette s'est chiffré à 52,1 M\$ et une perte sur variation du taux de change de 6,6 M\$ a été constatée. La dette à long terme au 31 décembre 2008 s'élève donc à 886,2 M\$.

#### d) Passif au titre des prestations constituées

Ce poste comprend les montants constatés au bilan au titre des avantages sociaux futurs qui comprennent les régimes de retraite ainsi que les autres avantages sociaux futurs (post-emploi et post-retraite).

Au cours du dernier trimestre de l'exercice, la situation de capitalisation des régimes de retraite de la Société s'est détériorée compte tenu des turbulences qui ont frappées les marchés financiers entraînant ainsi une hausse des passifs au titre des prestations constituées de 3,4 M\$.

## Analyse des états financiers consolidés

### Bilan consolidé au 31 décembre 2008 (suite)

#### d) Passif au titre des prestations constituées (suite)

En raison de la grande volatilité des marchés financiers découlant de cette crise financière mondiale, la Société exerce, avec la collaboration de ses actuaires, un suivi rigoureux des impacts que cette situation a ou pourrait avoir sur les différents régimes au bénéfice de ses employés.

Une évaluation actuarielle datée du 31 décembre 2008 sera obtenue à l'automne 2009. Le résultat de cette évaluation pourrait affecter les résultats 2009 en raison des changements potentiels aux cotisations que la Société doit verser aux régimes.

#### LES ÉLÉMENTS DE L'AVOIR

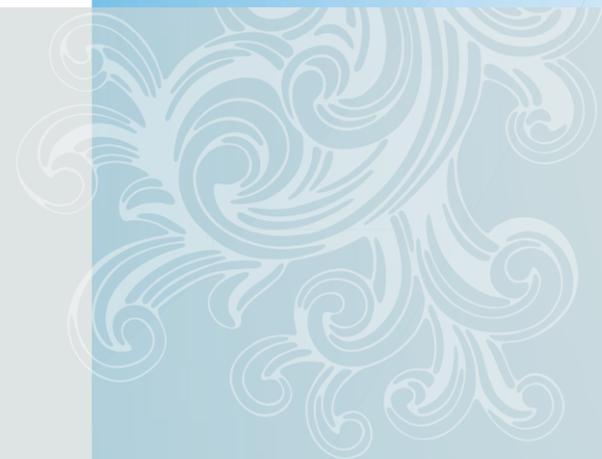
(en milliers de dollars)

	2008	2007
<b>Avoir</b>	<b>196 239</b>	<b>239 486</b>

L'avoir affiche une réduction de 43,2 M\$ par rapport à 2007, soit le montant de la perte nette de 2008 de 11,1 M\$ et la diminution des autres éléments du résultat étendu totalisant 32,1 M\$ en 2008.

### Éventualités

En fonction d'une entente potentielle avec l'Agence métropolitaine de transport, la Société pourrait devenir, en 2009, propriétaire des actifs et de la dette correspondant au prolongement du métro sur le territoire de la Ville de Laval. Ce transfert d'actif et de dette aura pour effet d'augmenter les actifs et les passifs de la Société d'un montant d'environ 1 500,0 M\$, soit 750,0 M\$ à titre d'immobilisations corporelles et de débiteurs à affecter au remboursement de la dette à long terme ainsi que 750,0 M\$ à titre de dette à long terme et de subventions reportées. L'impact sur les résultats consolidés de la Société devrait être nul en raison des subventions reçues du ministère des Transports du Québec pour couvrir les coûts du financement. De plus, il est à noter que la Société assume déjà les coûts d'exploitation et d'entretien de ces nouveaux actifs.



# Responsabilité de la direction

À L'ÉGARD DE LA PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE



## Responsabilité de la direction

À L'ÉGARD DE LA PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

En vertu de l'article 138 de la *Loi sur les sociétés de transport en commun* (L. R. Q. chapitre S-30.01), le rapport financier de la Société de transport de Montréal pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2008 a été déposé au conseil d'administration de la Société le 14 avril 2009.

Les états financiers consolidés et toute l'information figurant dans le présent rapport financier sont la responsabilité de la direction de la Société et ont été approuvés par le conseil d'administration. La direction s'est également assurée de la concordance entre les états financiers consolidés et toutes les autres informations divulguées dans le rapport financier.

Les états financiers consolidés contiennent certains montants fondés sur l'utilisation du jugement professionnel, d'estimations et dont la présentation découle d'une appréciation de leur importance relative. La direction a établi ces montants de manière raisonnable afin d'assurer que les états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société.

La direction de la Société, visant l'intégrité et l'objectivité des informations financières, maintient des systèmes de contrôle interne comptables et administratifs de qualité. La direction estime que ces systèmes de contrôle interne qui ont pour objet de fournir un degré raisonnable de certitude que l'information financière est pertinente, fiable et exacte, que les politiques de l'entreprise sont suivies, que les opérations sont effectuées conformément aux autorisations appropriées et que les actifs de la Société sont adéquatement comptabilisés et protégés, permettent d'obtenir une assurance raisonnable que les registres comptables sont fiables et forment une assise appropriée pour la préparation des états financiers consolidés.

C'est principalement par l'intermédiaire de son comité de vérification, composé de membres du conseil d'administration et de membres externes, que le conseil d'administration exerce sa responsabilité à l'égard des états financiers consolidés contenus dans le rapport financier. Le comité de vérification revoit les états financiers consolidés et recommande leur approbation par le conseil d'administration.

Les états financiers consolidés ont été vérifiés conjointement par Samson Bélair/Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l. dont les services ont été retenus par le conseil d'administration sur recommandation du comité de vérification et par le Vérificateur général de la Ville de Montréal.

## Rapport des vérificateurs

AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE MONTRÉAL

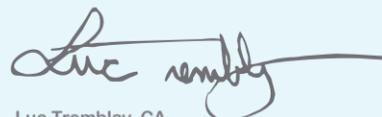
Nous avons vérifié le bilan consolidé de la Société de transport de Montréal au 31 décembre 2008 et les états consolidés des résultats, du résultat étendu, de l'avoir et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 décembre 2008 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.



Alain Savard, ing., MBA  
Directeur exécutif  
Gestion des services partagés



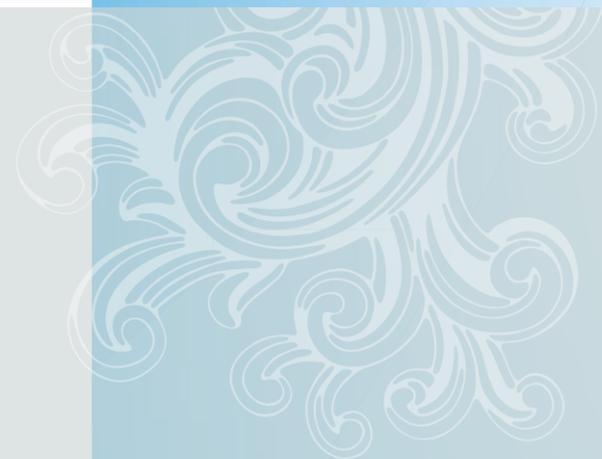
Luc Tremblay, CA  
Trésorier et directeur  
Service des finances



Samson Bélair/Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l.  
Comptable agréé auditeur permis no 10881  
Montréal  
Le 2 avril 2009



Michel Doyon, CA  
Comptable agréé auditeur  
Montréal  
Le 2 avril 2009



# États financiers

CONSOLIDÉS



## Résultats consolidés

de l'exercice terminé le 31 décembre 2008

(en milliers de dollars)

	Note	2008	2007
<b>Produits d'exploitation</b>			
Voyageurs	5	444 717	415 655
Contribution de la Ville de Montréal <sup>(a)</sup>		323 700	306 038
Subventions du gouvernement du Québec	6	47 953	35 448
Contributions régionales	7	53 200	53 656
Contribution des municipalités hors de l'agglomération de Montréal	8	4 336	3 939
Autres produits	9	25 674	26 159
		<b>899 580</b>	<b>840 895</b>
<b>Charges d'exploitation</b>			
Service autobus et métro		792 476	715 094
Service de transport adapté		44 696	41 741
		<b>837 172</b>	<b>756 835</b>
<b>Bénéfice avant les éléments suivants</b>		<b>62 408</b>	<b>84 060</b>
Contributions et subventions gouvernementales	10	75 179	60 770
Intérêts et frais de financement	11	(50 912)	(40 807)
Amortissement des immobilisations corporelles		(95 517)	(89 157)
Amortissement des actifs incorporels		(4 937)	(6 286)
Excédent de la charge relative aux avantages sociaux futurs sur les contributions versées	24	(3 382)	(7 407)
Produits issus des placements du fonds d'amortissement		6 023	6 546
		<b>(73 546)</b>	<b>(76 341)</b>
<b>Bénéfice net (perte nette)</b>		<b>(11 138)</b>	<b>7 719</b>

(a) Inclut une contribution non récurrente de 22,0 M\$ (29,0 M\$ en 2007).

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

## Résultat étendu consolidé

de l'exercice terminé le 31 décembre 2008

(en milliers de dollars)

	2008	2007
<b>Bénéfice net (perte nette)</b>	<b>(11 138)</b>	<b>7 719</b>
<b>Autres éléments du résultat étendu</b>		
Gains (pertes) nettes sur les placements du fonds d'amortissement	3 440	(190)
Reclassement au résultat net des gains réalisés sur les placements du fonds d'amortissement	(386)	(427)
<b>Variation nette des gains et pertes non réalisés sur les placements du fonds d'amortissement</b>	<b>3 054</b>	<b>(617)</b>
Gains (pertes) nettes sur contrats de swaps désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(23 453)	4 479
Reclassement au résultat net des (gains) pertes sur contrats de swaps désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(11 710)	2 803
<b>Variation des gains et pertes sur contrats de swaps désignés comme couvertures de flux de trésorerie</b>	<b>(35 163)</b>	<b>7 282</b>
<b>Autres éléments du résultat étendu</b>	<b>(32 109)</b>	<b>6 665</b>
<b>Résultat étendu</b>	<b>(43 247)</b>	<b>14 384</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

## Bilan consolidé

au 31 décembre 2008

(en milliers de dollars)

	Note	2008	2007
<b>ACTIF</b>			
<b>À court terme</b>			
Encaisse et placements temporaires		11 129	72 031
Placements du fonds d'amortissement	12	39 360	6 518
Subventions à recevoir	13	210 295	188 413
Contributions régionales à recevoir		24 125	27 052
Contribution des municipalités hors de l'agglomération de Montréal à recevoir		2 967	3 939
Autres débiteurs	14	39 149	36 841
Stocks	15	4 094	1 333
Instruments financiers dérivés	22	-	1 411
		<b>331 119</b>	<b>337 538</b>
Placements du fonds d'amortissement	12	119 395	110 862
Immobilisations corporelles	16	1 714 544	1 497 168
Actifs incorporels	17	18 626	20 293
Débiteurs à affecter au remboursement de la dette à long terme	18	435 490	404 231
Instruments financiers dérivés	22	-	6 948
Autres éléments d'actif à long terme	19	21 275	9 102
		<b>2 640 449</b>	<b>2 386 142</b>
<b>PASSIF</b>			
<b>À court terme</b>			
Emprunts temporaires	20	259 807	70 950
Créditeurs et frais courus	21	191 014	180 487
Instruments financiers dérivés	22	554	-
Versements exigibles à court terme sur la dette à long terme	23	89 955	64 030
		<b>541 330</b>	<b>315 467</b>
Instruments financiers dérivés	22	35 671	22 456
Dette à long terme	23	796 294	867 653
Passif au titre des prestations constituées	24	123 369	119 987
Subventions reportées	25	947 546	821 093
		<b>2 444 210</b>	<b>2 146 656</b>
<b>AVOIR</b>		<b>196 239</b>	<b>239 486</b>
		<b>2 640 449</b>	<b>2 386 142</b>

Engagements (note 28)  
Éventualités (note 30)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

## Avoir consolidé

de l'exercice terminé le 31 décembre 2008

(en milliers de dollars)

	Note	2008	2007
<b>Avoir au début de l'exercice</b>		<b>233 685</b>	<b>225 966</b>
Bénéfice net (perte nette)		(11 138)	7 719
		<b>222 547</b>	<b>233 685</b>
Cumul des autres éléments du résultat étendu au début de l'exercice		5 801	(864)
Autres éléments du résultat étendu		(32 109)	6 665
<b>Cumul des autres éléments du résultat étendu à la fin de l'exercice</b>	<b>26</b>	<b>(26 308)</b>	<b>5 801</b>
<b>Avoir à la fin de l'exercice</b>		<b>196 239</b>	<b>239 486</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

## Flux de trésorerie consolidés

de l'exercice terminé le 31 décembre 2008

(en milliers de dollars)	Note	2008	2007
<b>Activités d'exploitation</b>			
Bénéfice net (perte nette) de l'exercice		(11 138)	7 719
Éléments sans effet sur la trésorerie :			
Amortissement de la perte reportée sur les instruments financiers dérivés et du gain reporté sur les conversions de devises		172	694
Amortissement des subventions relatives aux immobilisations corporelles		(47 422)	(41 317)
Amortissement des actifs incorporels		4 937	6 286
Amortissement des immobilisations corporelles		95 517	89 157
Perte (gain) de valeur des instruments financiers dérivés		(2 715)	4 323
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles		2 210	755
Variation de l'excédent de la charge relative aux avantages sociaux futurs sur les contributions versées		3 382	7 407
		<b>44 943</b>	<b>75 024</b>
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement	27	(12 525)	(96 019)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>		<b>32 418</b>	<b>(20 995)</b>
<b>Activités d'investissement</b>			
Acquisition d'immobilisations corporelles		(315 201)	(219 649)
Disposition d'immobilisations corporelles		98	107
Acquisition d'actifs incorporels		(3 270)	(5 995)
Acquisition de placements du fonds d'amortissement		(64 527)	(48 222)
Disposition de placements du fonds d'amortissement		27 145	50 904
Amortissement des primes et escomptes sur les placements du fonds d'amortissement		(938)	64
Variation des autres éléments d'actifs à long terme		(12 173)	(120)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>		<b>(368 866)</b>	<b>(222 911)</b>
<b>Activités de financement</b>			
Encaissement des débiteurs à affecter au remboursement de la dette à long terme		50 773	34 763
Variation d'instruments financiers dérivés		(10 493)	828
Variation des emprunts temporaires		188 857	(134 859)
Émission de dette à long terme		-	350 616
Remboursement de la dette à long terme		(52 046)	(81 814)
Variation des débiteurs à affecter au remboursement de la dette à long terme		26 610	15 141
Perte (gain) de change sur dette à long terme libellée en devises		6 612	(5 991)
Encaissement de subventions reportées		65 233	124 187
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		<b>275 546</b>	<b>302 871</b>
<b>Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>		<b>(60 902)</b>	<b>58 965</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au début</b>		<b>72 031</b>	<b>13 066</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin</b>		<b>11 129</b>	<b>72 031</b>

## Notes complémentaires

au 31 décembre 2008

## 1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Société de transport de Montréal (ci-après la Société) est constituée en vertu de la *Loi sur les sociétés de transport en commun* (L. R. Q. chapitre S-30.01) et a pour responsabilité d'organiser et de fournir le transport en commun, principalement sur le territoire de l'Île de Montréal.

La Société est exonérée d'impôt sur le revenu des sociétés selon le paragraphe 149 (1) (c) de la *Loi de l'impôt sur le revenu* et selon l'article 984 de la *Loi sur les impôts du Québec*.

## 2. CHANGEMENTS DE MÉTHODES COMPTABLES

## a) Instruments financiers - Informations à fournir et présentation

Le 1<sup>er</sup> janvier 2008, la Société a adopté les exigences du chapitre 3862 du Manuel de l'ICCA - *Instruments financiers - Informations à fournir* et du chapitre 3863 - *Instruments financiers - Présentation*, qui remplacent le chapitre 3861 - *Instruments financiers - Informations à fournir et présentation*. Le nouveau chapitre 3862 rehausse les exigences en matière d'informations à fournir relativement à la nature et à l'étendue des risques découlant d'instruments financiers ainsi que sur la façon dont la Société gère ces risques. Les règles de présentation du chapitre 3861 sont reprises sans modification dans le chapitre 3863 - *Instruments financiers - Présentation*.

## b) Stocks

Le 1<sup>er</sup> janvier 2008, la Société a adopté les exigences du chapitre 3031 du Manuel de l'ICCA - *Stocks*, qui établit des normes pour l'évaluation des stocks, y compris la détermination de leur coût. L'adoption de ces recommandations n'a pas eu d'incidence sur le bénéfice net, mais a requis un reclassement au bilan de 26,4 M\$ aux immobilisations corporelles pour tenir compte des pièces de rechange pouvant être utilisées sur plus d'un exercice.

## c) Capital - Informations à fournir

En raison de son statut légal de personne morale de droit public (L.R.Q. chapitre S-30.01), la Société n'émet aucun capital et n'a aucun actionnaire. De plus, en vertu de cette même loi, la Ville de Montréal est garante des engagements et obligations de la Société. En conséquence, la Société considère qu'il n'est pas utile de fournir d'informations sur son capital et la façon dont il est géré ainsi que sur la gestion de ses risques de liquidité tel que prescrit par le nouveau chapitre 1535 du Manuel de l'ICCA - *Informations à fournir concernant le capital*. Par ailleurs, des informations détaillées sur la gestion des différents risques financiers, incluant le risque de liquidité sont divulguées à la note 29.

## 3. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Ces états financiers consolidés ont été préparés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada et ils incluent les principales conventions comptables suivantes :

## a) Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés regroupent les comptes de la Société et ceux de ses filiales 9130-8593 Québec Inc. (détenue en totalité) et Société en commandite Transgesco (détenue à 99,9 %).

Les placements dans des sociétés satellites sont présentés à la valeur de consolidation.

## b) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent des soldes bancaires, de l'encaisse ou des découverts bancaires ainsi que des placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition. De plus, les placements du fonds d'amortissement, que l'entité ne peut utiliser pour les opérations courantes parce qu'ils sont affectés au remboursement de certaines dettes à long terme, ne sont pas inclus dans la trésorerie et équivalents de trésorerie.

## Notes complémentaires

au 31 décembre 2008

## 3. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

## c) Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût moyen et de la valeur nette de réalisation, celle-ci correspondant au coût de remplacement. Les stock de fournitures et de pièces de rechange servant à la réparation des équipements de la Société sont présentés avec les immobilisations corporelles. Les stocks présentés à court terme consistent principalement en cartes à puce, uniformes, petits outils et papeterie.

## d) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et amorties sur leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

Immeubles	40 ans
Réseau initial et prolongements du métro	40 et 100 ans
Améliorations aux infrastructures du métro	25, 40 et 100 ans
Infrastructures locales	20 et 40 ans
Infrastructures régionales	20 et 40 ans
Matériel roulant – autobus	16 ans
Matériel roulant – minibus	5 ans
Matériel roulant – autres	5 et 10 ans
Améliorations locatives	Durée du bail
Équipements de bureau	5 et 10 ans
Machinerie, outillage et équipements	15 ans

Les immobilisations corporelles sont amorties dès leur date de mise en service. Les immobilisations en cours (projets en voie de réalisation), les immobilisations corporelles mises hors service et les stocks de pièces de rechange pouvant être utilisés sur plus d'un exercice ne font pas l'objet d'un amortissement.

Les immobilisations corporelles reçues sans contrepartie sont comptabilisées au coût de l'autorité gouvernementale chargée de les développer. La contrepartie apparaît au poste «Subventions reportées».

Les intérêts sur les sommes destinées à financer l'acquisition d'immobilisations corporelles sont capitalisés jusqu'à la mise en service de ces biens.

## e) Actifs incorporels

Les actifs incorporels sont comptabilisés au coût et amortis en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une durée de 5 ans.

## f) Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est constatée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

## g) Placements du fonds d'amortissement

Les placements du fonds d'amortissement sont composés principalement d'obligations et de coupons d'obligations qui sont comptabilisés à la juste valeur établie selon le cours acheteur.

## Notes complémentaires

au 31 décembre 2008

## 3. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

## h) Débiteurs à affecter au remboursement de la dette à long terme et subventions reportées

Les débiteurs à affecter au remboursement de la dette à long terme sont créés lors de l'émission présente ou à venir d'une dette à long terme sur la base des taux de subvention des différentes immobilisations corporelles en cours faisant l'objet du financement. Ces taux sont établis à partir des modalités du programme d'aide au transport en commun du gouvernement du Québec et d'ententes particulières. Les débiteurs à affecter au remboursement de la dette à long terme ne comportent aucun intérêt. La portion à court terme est composée des encaissements prévus pour l'exercice subséquent et se retrouve au poste « Subventions à recevoir ».

Quant aux subventions reportées, elles sont créées lors de l'acquisition d'immobilisations corporelles donnant lieu à l'encaissement de subventions octroyées en fonction du programme d'aide au transport en commun ou d'ententes particulières. Elles sont virées aux résultats sur la même base que la charge d'amortissement des immobilisations corporelles au poste « Amortissement des subventions relatives aux immobilisations corporelles ».

## i) Conversion des devises

La Société utilise la méthode temporelle pour la conversion de ses comptes exprimés en monnaies étrangères.

Les produits et les charges résultant d'opérations conclues en devises sont convertis en dollars canadiens au cours en vigueur à la date des transactions. Les gains et les pertes de change sont inclus dans le résultat net de l'exercice.

Les éléments d'actifs et de passifs monétaires sont convertis aux taux de change en vigueur à la date du bilan.

## j) Instruments financiers dérivés

La Société conclut périodiquement des contrats de swaps de taux de change et d'intérêt ainsi que des contrats de swaps sur marchandises, avec d'importantes institutions financières, pour se protéger en partie des fluctuations de change relatives à sa dette à long terme libellée en devises et portant intérêt à taux variable, de même que pour couvrir certains achats prévus.

La Société n'a pas recours à des instruments financiers à des fins spéculatives. La Société documente en bonne et due forme son objectif et sa stratégie de gestion des risques sur lesquels reposent ses activités de couverture ainsi que toutes les relations entre les instruments de couverture et les éléments couverts. Ce processus consiste à rattacher tous les instruments financiers dérivés à des actifs et passifs spécifiques, à des engagements fermes ou des opérations prévues spécifiques.

Dans le cadre de la gestion de ses risques, soit les risques de prix de marchandises, de taux de change et d'intérêt décrits à la note 29, la Société utilise divers instruments financiers dérivés afin d'établir une couverture de flux de trésorerie pour des opérations prévues spécifiques. Par conséquent, la portion efficace de la relation de couverture est comptabilisée dans le cumul des autres éléments du résultat étendu et la portion inefficace est comptabilisée à l'état des résultats consolidés sous la rubrique intérêts et frais de financement (note 11). La portion efficace de la relation de couverture reportée dans le cumul des autres éléments du résultat étendu est reclassée dans le résultat net au cours de la même période durant laquelle l'élément couvert influe sur les résultats. Les relations de couverture qui ne rencontrent pas les exigences de la comptabilité de couverture ou qui ne sont pas désignées comme telle, sont comptabilisées à la juste valeur au bilan et leurs variations à l'état des résultats consolidés.

## Notes complémentaires

au 31 décembre 2008

### 3. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Lors de la mise en place de la relation de couverture, et pendant toute sa durée, la Société doit avoir l'assurance raisonnable que cette relation sera efficace et en accord avec son objectif et sa stratégie de gestion des risques documentés initialement. Lorsque les instruments de couverture prennent fin ou cessent d'être efficaces avant l'échéance et qu'ils ne sont pas remplacés dans le cadre de la stratégie de couverture documentée de la Société, les gains ou pertes rattachés à l'instrument de couverture, qui avaient été comptabilisés antérieurement dans le cumul des autres éléments du résultat étendu à la suite de l'application de la comptabilité de couverture, sont reportés afin d'être comptabilisés au résultat net de la ou des périodes au cours desquelles l'actif acquis ou le passif assumé affecte le résultat net. Si l'élément couvert cesse d'exister pour cause d'échéance, d'expiration, d'annulation ou d'exercice avant que l'instrument de couverture prenne fin, les gains ou pertes rattachés à l'instrument de couverture qui avaient été comptabilisés antérieurement dans le cumul des autres éléments du résultat étendu à la suite de l'application de la comptabilité de couverture, sont comptabilisés dans le résultat net de la période visée par les états financiers consolidés, tout comme les gains ou pertes correspondants comptabilisés à l'égard de l'élément couvert.

#### k) Avantages sociaux futurs

L'évaluation actuarielle des obligations au titre des prestations constituées relatives aux prestations de retraite et aux avantages complémentaires de retraite est fondée sur la méthode de répartition des prestations au prorata des services (qui incorpore la meilleure estimation de la direction concernant l'évolution future des niveaux de salaire, la croissance d'autres coûts, l'âge de départ à la retraite des salariés, le rendement des actifs et d'autres facteurs actuariels). Pour les besoins du calcul du taux de rendement prévu des actifs des régimes, ces actifs sont évalués à leur juste valeur.

Le coût des services passés découlant des modifications apportées aux régimes est reporté et amorti selon la méthode linéaire sur la durée résiduelle moyenne d'activités des salariés actifs à la date des modifications.

Les gains actuariels (pertes actuarielles) résultent de l'écart entre le rendement à long terme réel des actifs du régime au cours d'une période et le rendement prévu pendant cette période, ou des modifications apportées aux hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer l'obligation au titre des prestations constituées. L'excédent du gain actuariel cumulé net (de la perte actuarielle cumulée nette) sur 10 % de l'obligation au titre des prestations constituées, ou sur 10 % de la juste valeur des actifs du régime si ce dernier montant est plus élevé, est amorti sur la durée résiduelle moyenne d'activités des salariés actifs. La durée résiduelle moyenne d'activités des salariés actifs couverts par les régimes de retraite s'étend de 6 à 16 ans selon les régimes. La durée résiduelle moyenne d'activités des salariés actifs couverts par les régimes d'avantages complémentaires de retraite est de 12,6 années pour les avantages sociaux complémentaires de retraite et de 5,2 années pour les avantages postérieurs à l'emploi.

## Notes complémentaires

au 31 décembre 2008

### 3. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

#### l) Constatation des produits

Les produits tirés du transport des voyageurs sont constatés au moment où les paiements en espèces ont lieu ou lorsque les billets (tickets simples ou lisières) sont utilisés par la clientèle. Pour ce qui est des titres hebdomadaires ou mensuels, les produits sont constatés dans la période où ces titres sont valides.

Les contributions et subventions sont constatées lorsque les conditions donnant droit à ces aides gouvernementales ou municipales sont remplies. Les subventions accordées pour l'achat d'immobilisations corporelles sont d'abord constatées à titre de subventions reportées et sont virées graduellement aux résultats au même rythme que l'amortissement de ces immobilisations corporelles.

Les autres produits comprennent essentiellement des redevances de publicité, des revenus de location ainsi que des revenus de placements du fonds d'amortissement qui serviront au remboursement de la dette à long terme. Ils sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés.

#### m) Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits d'exploitation et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers consolidés. Les principaux points qui nécessitent l'utilisation d'estimations de la part de la direction sont : les durées de vie utile aux fins de l'amortissement, l'établissement du montant des débiteurs à affecter au remboursement de la dette à long terme, l'établissement des justes valeurs liées aux instruments financiers dérivés, les hypothèses relatives aux charges de retraite et aux autres avantages sociaux complémentaires (post-retraite et post-emploi) ainsi que les passifs et autres réclamations. Les résultats sont déterminés en fonction des événements réels ; par conséquent, ils pourraient différer de façon importante des estimations ci-dessus.

### 4. MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES

L'ICCA a publié deux nouvelles normes comptables que la Société s'apprête à adopter à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009 et du 1<sup>er</sup> janvier 2011 :

#### a) Écarts d'acquisition et actifs incorporels

En février 2008, l'ICCA a publié le chapitre 3064 du Manuel de l'ICCA - *Écarts d'acquisition et actifs incorporels*, remplaçant le chapitre 3062 - *Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels* et le chapitre 3450 - *Frais de recherche et de développement*. Des modifications à des fins d'uniformité ont été apportées à d'autres chapitres du Manuel de l'ICCA. Ce nouveau chapitre s'appliquera aux états financiers des exercices ouverts à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2008. Par conséquent, la Société adoptera les nouvelles normes au cours de son exercice débutant le 1<sup>er</sup> janvier 2009. Le chapitre établit des normes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et d'information applicables aux écarts d'acquisition après leur comptabilisation initiale et aux actifs incorporels des entreprises à but lucratif. Concernant les écarts d'acquisition, le chapitre 3064 comporte les mêmes exigences que l'ancien chapitre 3062. La Société évalue présentement l'incidence de l'adoption de ce nouveau chapitre sur ses états financiers consolidés.

## Notes complémentaires

au 31 décembre 2008

## 4. MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES (suite)

## b) Normes internationales d'information financière (IFRS)

En février 2008, le Conseil des Normes Comptables (CNC) a confirmé que les principes comptables, généralement reconnus du Canada (PCGR) pour les entités ayant une obligation publique de rendre des comptes, seront remplacés par les IFRS avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2011. Les IFRS utilisent un cadre conceptuel semblable à celui des PCGR du Canada, mais comptent des différences importantes au chapitre de la comptabilisation, de l'évaluation, de la présentation et de l'information à fournir. Au cours de la période précédant le basculement, le CNC continuera de publier des normes comptables qui convergent vers les IFRS comme l'IAS 2 - *Stocks*, et l'IAS 38 - *Actifs incorporels*, atténuant ainsi l'incidence de l'adoption des IFRS à la date de basculement obligatoire.

À titre d'organisme public de type commercial, la Société est assujettie aux normes comptables prescrites par le Manuel de l'ICCA - Comptabilité dans la présentation de ses états financiers à vocation générale. En vertu des dispositions législatives prévues dans sa Loi constitutive et afin de rencontrer les besoins de consolidation de l'agglomération de Montréal, la Société produit des états financiers à vocation restreinte selon les normes comptables du secteur public pour certains utilisateurs.

Dans le but de simplifier le processus de préparation de ses états financiers annuels, de mieux répondre aux besoins de ses utilisateurs et d'adopter les mêmes normes comptables que celles utilisées par l'entité qui la contrôle, la Société a décidé au cours de l'exercice de cesser la production des états financiers en conformité avec les normes comptables du Manuel de l'ICCA - Comptabilité et de privilégier la production d'états financiers préparés en vertu du Manuel de comptabilité du secteur public accompagné d'un rapport des vérificateurs pour des états financiers à vocation restreinte à compter de 2009, lesquels ne sont pas assujettis aux IFRS.

En vertu de ce qui précède, l'exercice terminé le 31 décembre 2008 constitue le dernier exercice financier pour lequel la Société utilise les normes comptables du Manuel de l'ICCA - Comptabilité dans la préparation de ses états financiers.

## 5. VOYAGEURS

(en milliers de dollars)

	2008	2007
Service autobus et métro	400 579	378 307
Service de transport adapté	2 325	2 144
Revenus régionaux <sup>(a)</sup>	41 813	35 204
	<b>444 717</b>	<b>415 655</b>

<sup>(a)</sup> Les revenus régionaux attribuables à la Société proviennent du partage de la vente des titres de transport métropolitain effectuée par l'Agence métropolitaine de transport.

## Notes complémentaires

au 31 décembre 2008

## 6. SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

(en milliers de dollars)

	2008	2007
Service de transport adapté <sup>(a)</sup>	31 395	29 865
Amélioration des services en transport en commun <sup>(b)</sup>	16 558	5 086
Autres	-	497
	<b>47 953</b>	<b>35 448</b>

<sup>(a)</sup> Programme d'aide gouvernementale au transport adapté aux personnes handicapées

En vertu des pouvoirs que confère au ministre des Transports le décret 279-2005, la Société est éligible à une subvention pouvant atteindre un maximum de 75 % des coûts reconnus admissibles par le ministère des Transports.

<sup>(b)</sup> Programme d'aide gouvernementale à l'amélioration des services en transport en commun

En vertu des pouvoirs que confère au ministre des Transports le décret 153-2007, la Société est éligible à une subvention pouvant atteindre un maximum de 50 % des dépenses reconnues admissibles par le ministère des Transports, ceci sur une période de 5 ans, à compter de l'année 2007. L'objectif de ce programme, issu de la Politique québécoise du transport collectif, vise à augmenter l'achalandage du transport en commun de 8 % d'ici 2011. Cette nouvelle aide gouvernementale pourrait atteindre jusqu'à 48,0 M\$ en 2011 si la croissance de l'offre de service de la Société atteint un niveau de 16,0 %.

## 7. CONTRIBUTIONS RÉGIONALES

(en milliers de dollars)

	2008	2007
Reliées aux déplacements sur le réseau du métro <sup>(a)</sup>	43 933	44 260
Reliées aux déplacements sur les lignes d'autobus métropolitaines <sup>(a)</sup>	5 714	5 807
Reliées aux équipements et infrastructures <sup>(b)</sup>	1 267	1 296
Intégration tarifaire <sup>(c)</sup>	2 286	2 293
	<b>53 200</b>	<b>53 656</b>

<sup>(a)</sup> Autobus et métro :

La Société reçoit de l'Agence métropolitaine de transport une aide pour les déplacements effectués sur le réseau de transport métropolitain par métro et par autobus.

<sup>(b)</sup> Équipements et infrastructures régionaux :

En vertu de l'article 37 de la *Loi sur l'Agence métropolitaine de transport*, cette dernière doit acquérir de la Société les équipements et les infrastructures nécessaires au réseau de transport métropolitain par autobus. Au 31 décembre 2008, le contrat précisant la date et les modalités de transfert de ces actifs n'est pas signé. Malgré ce transfert de propriété éventuel, la Société demeure responsable de la dette afférente à ces biens. Cependant, l'Agence métropolitaine de transport rembourse à la Société les coûts d'exploitation de ceux-ci.

<sup>(c)</sup> Intégration tarifaire :

Aide métropolitaine versée aux organismes de transport dont l'objectif est de s'assurer, pour chaque zone tarifaire, qu'aucun organisme n'assume une portion du rabais lié aux tarifs réduits et intermédiaires qui soit supérieure à celle accordée aux acheteurs de titres TRAM (carte mensuelle intégrée qui permet d'accéder aux réseaux de trains de banlieue, d'autobus et de métro de la région métropolitaine) de cette zone.

## Notes complémentaires

au 31 décembre 2008

## 8. CONTRIBUTION DES MUNICIPALITÉS HORS DE L'AGGLOMÉRATION DE MONTRÉAL

Le 22 février 2007, le gouvernement du Québec a signé une entente concernant les règles de partage du déficit «métropolisable» du métro pour une durée de 5 ans, soit de 2007 à 2011. La contribution totale des municipalités hors de l'agglomération de Montréal est préétablie et fixe pour la période de l'entente.

## 9. AUTRES PRODUITS

(en milliers de dollars)

	2008	2007
Publicité	14 199	13 157
Location	5 394	5 297
Autres	6 081	7 705
	<b>25 674</b>	<b>26,159</b>

## 10. CONTRIBUTIONS ET SUBVENTIONS GOUVERNEMENTALES

(en milliers de dollars)

	2008	2007
Amortissement des subventions relatives aux immobilisations corporelles <sup>(a) (b)</sup>	47 422	41 317
Subventions du gouvernement du Québec relatives au paiement des intérêts <sup>(a)</sup>	27 757	18 886
Contributions régionales relatives au financement	-	567
	<b>75 179</b>	<b>60 770</b>

<sup>(a)</sup> Programme d'aide au transport en commun :

En vertu du programme d'aide au transport en commun du gouvernement du Québec et d'ententes particulières, la Société est éligible à des subventions relatives aux dépenses admissibles incluant les intérêts des dettes à long terme afférentes à l'achat d'autobus, à la construction d'immeubles, à la rénovation des stations de métro, à la rénovation de voitures de métro et aux autres dépenses précises, à des taux variant de 50 % à 75 %.

<sup>(b)</sup> Programme d'aide aux immobilisations en transport en commun :

En vertu des pouvoirs que confère à la Société de financement des infrastructures locales du Québec (SOFIL) le décret 115-2007, la Société est éligible à une subvention égale à 84,5 % des dépenses en immobilisations jugées admissibles par le ministère des Transports, ceci à compter de l'année 2006. À cette subvention s'ajoute une contribution de la Ville de Montréal au taux de 15,5 %, portant ainsi la subvention totale en regard des dépenses admissibles à 100 %.

## Notes complémentaires

au 31 décembre 2008

## 11. INTÉRÊTS ET FRAIS DE FINANCEMENT

(en milliers de dollars)

	2008	2007
Intérêts sur la dette à long terme	44 315	39 475
Frais de financement à court terme	5 441	8 003
Perte (gain) sur conversion de devises des dettes en devises étrangères	6 612	(5 991)
	<b>56 368</b>	<b>41 487</b>
Frais de financement attribués aux immobilisations corporelles en cours	(3 336)	(5 289)
	<b>53 032</b>	<b>36 198</b>
Instrument financiers dérivés		
Perte (gain) de valeur des instruments financiers dérivés détenus à des fins de transactions	(2 715)	4 323
Portion inefficace des instruments de couverture de flux de trésorerie	423	(408)
Reclassement de la perte nette reportée sur les instruments financiers dérivés et du gain reporté sur conversion de devises, présentés aux autres éléments du résultat étendu	172	694
	<b>50 912</b>	<b>40 807</b>

## 12. PLACEMENTS DU FONDS D'AMORTISSEMENT

(en milliers de dollars)

	2008	2007
Encaisse	38 240	23 448
Obligations et coupons d'obligations	119 737	93 278
Intérêts à recevoir	778	654
	<b>158 755</b>	<b>117 380</b>
Portion à court terme	(39 360)	(6 518)
	<b>119 395</b>	<b>110 862</b>

Les échéances des obligations et coupons d'obligations détenus par la Société s'établissent comme suit :

	Placements garantis par le gouvernement du Québec	Taux d'intérêt nominal pondéré
2009	18 866	4,43%
2010	4 069	5,17%
2011	8 761	4,67%
2012	13 775	4,10%
2013	28 455	4,19%
Plus de 5 ans	45 811	3,10%
	<b>119 737</b>	

## Notes complémentaires

au 31 décembre 2008

## 13. SUBVENTIONS À RECEVOIR

(en milliers de dollars)

	2008	2007
Gouvernement du Québec		
Immobilisations <sup>(a)</sup>	172 246	152 420
Service de transport adapté	12 840	11 167
Amélioration des services	8 455	-
Autres	586	5 673
	<b>194 127</b>	<b>169 260</b>
Ville de Montréal		
Immobilisations	9 033	16 544
Agence métropolitaine de transport		
Immobilisations <sup>(a)</sup>	810	2 399
Autres	6 325	210
	<b>210 295</b>	<b>188 413</b>

(a) Incluent la tranche à court terme des débiteurs à affecter au remboursement de la dette à long terme (note 18) au montant de 50 146 \$ (50 773 \$ en 2007).

## 14. AUTRES DÉBITEURS

(en milliers de dollars)

	2008	2007
Revenus régionaux	11 684	8 224
Versements pour accidents de travail à récupérer	1 860	1 691
Réclamations de taxes aux gouvernements	5 448	3 424
Comptes clients généraux	16 552	21 086
Autres	6 293	4 875
	<b>41 837</b>	<b>39 300</b>
Provision pour mauvaises créances <sup>(a)</sup>	(2 688)	(2 459)
	<b>39 149</b>	<b>36 841</b>

## (a) Provision pour mauvaises créances

	2008	2007
Solde au début de l'exercice	(2 459)	(2 476)
Augmentation de l'exercice en cours	(564)	(88)
Montants radiés, déduction faite des recouvrements	335	105
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>(2 688)</b>	<b>(2 459)</b>

**Créances en souffrance, mais qui n'ont pas subi de moins-value:** La Société comptabilise systématiquement des provisions spécifiques pour mauvaises créances à l'égard de ses créances en souffrance. Ces provisions sont déterminées dans le cadre de ses pratiques habituelles de gestion du risque de recouvrement lié à ces créances. Par conséquent, au 31 décembre 2008, il n'existait aucune créance en souffrance n'ayant pas fait l'objet d'une moins-value.

**Créances qui ont subi une moins-value:** Un montant total de 2 801 \$ de créances ont été individuellement considérées comme ayant subi une moins-value au 31 décembre 2008. Les facteurs pris en compte par la Société sont les suivants: le client a déclaré faillite, est sous-séquestre ou dont les paiements font l'objet d'un litige.

## Notes complémentaires

au 31 décembre 2008

## 15. STOCKS

(en milliers de dollars)

	2008	2007
Solde au début	27 746	26 489
Acquisition	54 394	45 801
Utilisation	(48 762)	(44 171)
Dépréciation	(189)	(373)
<b>Solde à la fin</b>	<b>33 189</b>	<b>27 746</b>
Présenté avec les immobilisations corporelles (note 2)	(29 095)	(26 413)
	<b>4 094</b>	<b>1 333</b>

## 16. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(en milliers de dollars)

	2008			2007
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Terrains	7 352	-	7 352	7 352
Immeubles	184 026	81 244	102 782	106 432
Réseau initial et prolongements du métro	1 454 836	1 251 101	203 735	214 214
Améliorations aux infrastructures du métro	541 473	97 175	444 298	413 390
Infrastructures locales	12 184	4 035	8 149	8 498
Infrastructures régionales	11 499	9 101	2 398	2 995
Matériel roulant - autobus	690 333	347 330	343 003	324 661
Matériel roulant - minibus	11 530	7 765	3 765	3 464
Matériel roulant - autres	34 172	20 744	13 428	14 424
Améliorations locatives	7 170	7 170	-	251
Équipements de bureau	46 223	15 046	31 177	19 010
Machinerie, outillage et équipements	164 185	65 837	98 348	54 961
Stocks de pièces de rechange (note 2)	29 095	-	29 095	26 413
Immobilisations corporelles en cours	427 014	-	427 014	301 103
	<b>3 621 092</b>	<b>1 906 548</b>	<b>1 714 544</b>	<b>1 497 168</b>

## 17. ACTIFS INCORPORELS

(en milliers de dollars)

	2008			2007
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Logiciels	50 976	32 350	18 626	20 293

## Notes complémentaires

au 31 décembre 2008

## 18. DÉBITEURS À AFFECTER AU REMBOURSEMENT DE LA DETTE À LONG TERME

(en milliers de dollars)

	2008	2007
Montant à recouvrer pour le remboursement de dette à long terme	376 993	455 004
Montant à recouvrer pour le remboursement des dettes à long terme non encore émises	108 643	-
	485 636	455 004
Tranche exigible à court terme des débiteurs à affecter au remboursement de la dette à long terme (incluse dans les subventions à recevoir (note 13))	(50 146)	(50 773)
	<b>435 490</b>	<b>404 231</b>

## 19. AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF À LONG TERME

(en milliers de dollars)

	2008	2007
Dépôts pour l'achat d'autobus	18 491	6 674
Autres	2 784	2 428
	<b>21 275</b>	<b>9 102</b>

## 20. EMPRUNTS TEMPORAIRES

La Société dispose d'une autorisation d'emprunt pour ses dépenses d'exploitation courantes et celles effectuées en vertu d'un règlement d'emprunt jusqu'à concurrence de 540,0 M\$ (350,0 M\$ en 2007).

De ce montant, une somme de 500,0 M\$ (310,0 M\$ en 2007) peut être empruntée, en tout ou en partie, au moyen de billets, acceptations bancaires ou autres titres pouvant être négociés auprès des banques à charte ou sur le marché libre des emprunts à court terme, à un taux n'excédant pas le taux préférentiel des banques à charte. Le terme de remboursement de chacun des billets, acceptations bancaires ou autres titres ne doit pas excéder un an, à compter de leur date d'émission. Au 31 décembre 2008, la valeur nominale des émissions en papier commercial totalise 261,0 M\$ (71,0 M\$ en 2007) et le taux moyen sur les emprunts temporaires est de 3,39 % (4,53 % en 2007).

La Société dispose également d'une marge de crédit avec privilège d'utilisation sous forme de billets à demande de 40,0 M\$. Le taux d'intérêt accordé sur cette marge de crédit est le taux de base de l'institution bancaire calculé au jour le jour et payable le dernier jour de chaque mois. Le taux moyen pour l'exercice financier 2008 a été de 4,73 % (6,10 % en 2007). Au 31 décembre 2008, la marge de crédit utilisée se chiffre à 3,1 M\$ (0,0 M\$ en 2007) et porte intérêt au taux de 3,50 %. En février 2009, la Société a renouvelé cette facilité de crédit pour la porter à 100,0 M\$ aux mêmes conditions qu'en 2008.

La Loi sur les sociétés de transport en commun prévoit que la Ville de Montréal est garante des engagements et obligations de la Société, ce qui inclut les emprunts temporaires contractés par la Société.

## Notes complémentaires

au 31 décembre 2008

## 21. CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS

(en milliers de dollars)

	2008	2007
Fournisseurs et frais courus	104 151	72 913
Salaires et charges sociales	17 886	49 675
Congés de maladie à payer	4 354	5 062
Vacances à payer	28 971	28 005
Revenus perçus d'avance	8 973	-
Intérêts courus	8 939	9 470
Autres	17 740	15 362
	<b>191 014</b>	<b>180 487</b>

## Notes complémentaires

au 31 décembre 2008

## 22. INSTRUMENTS FINANCIERS

(en milliers de dollars)

	2008			2007 <sup>(a)</sup>	
	Valeur comptable		Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
<b>Actifs financiers</b>	Classés comme étant détenus à des fins de transaction	Disponibles à la vente	Prêts et créances		
Encaisse et placements temporaires	11 129		11 129	72 031	72 031
Placements du fonds d'amortissement		158 755	158 755	117 380	117 380
Subventions à recevoir			210 295	188 413	188 413
Contributions régionales à recevoir			24 125	27 052	27 052
Contribution des municipalités hors de l'agglomération de Montréal à recevoir			2 967	3 939	3 939
Autres débiteurs			39 149	36 841	36 841
Instruments financiers dérivés			-	1 411	1 411
Débiteurs à affecter au remboursement de la dette à long terme			435 490	404 231	415 627
	<b>11 129</b>	<b>158 755</b>	<b>712 026</b>	<b>851 298</b>	<b>862 694</b>
<b>Passifs financiers</b>	Classés comme étant détenus à des fins de transaction	Autres passif	Dérivés désignés dans une relation de couverture		
Emprunts temporaires		259 807	259 807	70 950	70 950
Créditeurs et frais courus		191 014	191 014	180 487	180 487
Instruments financiers dérivés	16 866		19 359	22 456	22 456
Dette à long terme		886 249	932 837	931 683	952 500
	<b>16 866</b>	<b>1 337 070</b>	<b>1 419 883</b>	<b>1 205 576</b>	<b>1 226 393</b>

(a) Le classement des actifs et passifs financiers est le même pour l'exercice 2007 que pour l'exercice 2008.

## Notes complémentaires

au 31 décembre 2008

## 22. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

(en milliers de dollars)

Parmi les différents instruments financiers dérivés que la Société utilise, on retrouve des contrats de swaps qui concernent du carburant et d'autres liés à un taux de change et d'intérêt par une dette à long terme spécifique.

À la fin de l'exercice, la Société détenait les instruments financiers suivants avec une juste valeur positive, présentés au bilan sous le poste «Instruments financiers dérivés» (actif) :

Description du contrat de swap	Échéance	Juste valeur en \$ CAN 2008	Juste valeur en \$ CAN 2007
Huile à chauffage	31-12-2008	-	1 411
Huile à chauffage	31-12-2009	-	2 413
Huile à chauffage	31-12-2010	-	4 535
		<b>-</b>	<b>8 359</b>

À la fin de l'exercice, la Société détenait les instruments financiers suivants avec une juste valeur négative, présentés au bilan sous le poste «Instruments financiers dérivés» (passif) :

Description du contrat de swap	Échéance	Quantité résiduelle (en milliers de litres)	Taux d'intérêts	Taux de change à terme \$ CAN / \$ US ou Euro	Montant nominal en référence en \$ US ou Euro	Juste valeur en \$ CAN 2008	Juste valeur en \$ CAN 2007
Huile à chauffage	31-12-2009	11 424				554	-
Huile à chauffage	31-12-2010	46 216				371	-
Huile à chauffage	31-12-2011	57 615				13 141	-
Taux de change et d'intérêt (US/CAN)	09-01-2012		5,465 %	1,571	30 000	16 866	19 587
Taux de change et d'intérêt (Euro/CAN)	07-06-2017		4,742 %	1,507	36 000	3 440	2 055
Taux de change et d'intérêt (Euro/CAN)	07-06-2027		4,921 %	1,507	14 000	1 853	814
						<b>36 225</b>	<b>22 456</b>

Le contrat de taux de change et d'intérêt échéant le 9 janvier 2012 a été désigné comme étant détenu à des fins de transaction. Tous les autres contrats en vigueur au 31 décembre 2008 font l'objet de la comptabilisation selon la comptabilité de couverture.

## Notes complémentaires

au 31 décembre 2008

## 23. DETTE À LONG TERME

(en milliers de dollars)

	2008	2007
Obligations et emprunts bancaires, à des taux d'intérêt fixes qui varient de 3,50 % à 6,85 % (3,25 % à 6,85 % en 2007), échéant de février 2009 à février 2027	764 651	828 505
Emprunts bancaires à des taux d'intérêt variables, selon le taux LIBOR US plus une prime de 0,25 %, selon le taux EURIBOR plus une prime de 0,06 % et 0,075 % et selon le taux de base canadien plus 0,35 % et 0,5 %, échéant de juin 2009 à novembre 2027	121 598	103 178
	<b>886 249</b>	<b>931 683</b>
Versements exigibles à court terme	(89 955)	(64 030)
	<b>796 294</b>	<b>867 653</b>

La dette à long terme est constituée d'obligations et d'emprunts bancaires qui sont des obligations directes et générales de la Société. La *Loi sur les sociétés de transport en commun* prévoit que la Ville de Montréal est garante des engagements et obligations de la Société, ce qui inclut la dette à long terme contractée par la Société.

La Société utilise des contrats de swaps de taux de change et d'intérêt pour des emprunts totalisant 121,6 M\$ (102,7 M\$ en 2007). Ces swaps éliminent en grande partie ces risques de taux de change et d'intérêt.

Les versements estimatifs sur la dette à long terme au cours des prochains exercices s'établissent comme suit :

Année d'échéance	Dollars canadiens	Dollars américains convertis en dollars canadiens	Euros convertis en dollars canadiens	Total	Taux d'intérêt pondéré
2009	89 955	-	-	89 955	5,72 %
2010	25 642	-	-	25 642	4,82 %
2011	28 016	-	-	28 016	4,97 %
2012	21 610	36 564	-	58 174	5,27 %
2013	27 400	-	-	27 400	5,14 %
1 à 5 ans	<b>192 623</b>	<b>36 564</b>	-	<b>229 187</b>	5,34 %
6 à 10 ans	458 378	-	61 226	519 604	4,83 %
11 ans et plus	113 650	-	23 808	137 458	4,97 %
	<b>764 651</b>	<b>36 564</b>	<b>85 034</b>	<b>886 249</b> <sup>(a)</sup>	

(a) Des placements du fonds d'amortissement totalisant 158,8 M\$ sont affectés au remboursement de certaines dettes à long terme en date du 31 décembre 2008 (note 12).

## Notes complémentaires

au 31 décembre 2008

## 24. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

## a) Description générale des régimes d'avantages sociaux

La Société a un certain nombre de régimes à prestations déterminées, capitalisés et non capitalisés qui garantissent à tous les salariés le paiement de prestations de retraite, d'avantages complémentaires de retraite et d'avantages postérieurs à l'emploi.

Les employés de la Société sont les participants actifs d'un des deux régimes à prestations déterminées de la Société. Les employés couverts par l'accréditation du Syndicat du transport de Montréal (CSN) cotisent au Régime de retraite de la Société de transport de Montréal (Syndicat de transport de Montréal CSN) («Régime CSN») alors que les autres employés cotisent au Régime de retraite de la Société de transport de Montréal (1992) («Régime 1992»). Ces deux régimes investissent dans des unités de la Fiducie Globale des Régimes de retraite de la Société de transport de Montréal («Fiducie Globale») qui administre les fonds provenant de ces deux régimes de retraite.

Les cotisations sont prélevées sur le salaire de base à raison de 6 % pour les employés et 12 % pour la Société moins sa part des cotisations au Régime des rentes du Québec.

Les prestations versées au titre des services sont égales à 2 % du salaire moyen pour les trois années consécutives les mieux rémunérées, multiplié par le nombre d'années de service avec participation et ne peuvent excéder 70 % de ce salaire moyen.

L'évaluation actuarielle la plus récente des régimes de retraite aux fins de la capitalisation a été effectuée en date du 31 décembre 2005 et la prochaine évaluation sera effectuée en date du 31 décembre 2008.

Pour le Régime 1992 et pour le Régime CSN, l'employeur ne peut utiliser le surplus de façon unilatérale afin d'abaisser ses cotisations. En effet, une entente avec les employés doit survenir afin de déterminer l'utilisation des surplus. Une portion des surplus est réservée au financement des bénéfices futurs (la «réserve»). Ainsi, l'avantage futur escompté est nul, ce qui donne lieu à la comptabilisation d'une provision pour moins-value qui est portée en diminution de l'actif au titre des prestations constituées. Au 31 décembre 2008, la provision pour moins-value s'élève à 81,4 M\$ (60,5 M\$ en 2007).

Advenant que le Régime 1992 soit dans une situation de déficit actuariel ou d'insolvabilité, des cotisations additionnelles devraient être versées au régime dans l'ordre suivant en tenant compte de la clause dite «banquier» :

- La Société n'a plus droit au congé de contribution calculé sur l'exemption selon la cotisation RRQ;
- La Société verse une cotisation additionnelle suffisante pour couvrir l'amortissement du déficit jusqu'à concurrence des congés de contribution de 2000 à 2002 ;
- Le solde de l'amortissement du déficit, s'il y a lieu, est comblé à parts égales par la Société et les employés jusqu'à concurrence d'un taux de 9 % du salaire admissible pour la portion des employés ;
- Lorsque la situation de déficit actuariel ou d'insolvabilité s'est résorbée et que le régime présente de nouveau des surplus non requis pour sa capitalisation, la Société peut récupérer les cotisations additionnelles versées, capital et intérêts.

Le Régime CSN ne bénéficie pas d'une clause dite «banquier». Donc, dans une situation de déficit actuariel ou d'insolvabilité, des cotisations additionnelles devraient être versées au régime à parts égales par la Société et les employés jusqu'à concurrence d'un taux de 9 % du salaire admissible pour la portion des employés ;

## Notes complémentaires

au 31 décembre 2008

## 24. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

(en milliers de dollars)

Les employés de la Société bénéficient également d'une gamme d'avantages sociaux complémentaires de retraite et postérieurs à l'emploi qui comprennent notamment l'assurance-vie, la couverture de soins de santé, des banques de congés de maladie, un régime de continuation de salaire temporaire durant l'invalidité, des régimes complémentaires aux prestations versées par la CSST, aux prestations de maternité et parentales ainsi que le maintien des protections d'assurance lors de certaines absences prolongées. Ces avantages varient dépendamment du groupe d'emploi à l'intérieur duquel se retrouve un employé.

La Société évalue ses obligations au titre des prestations constituées et la juste valeur des actifs du régime pour les besoins de la comptabilité au 31 décembre de chaque année.

	Régimes de retraite		Autres régimes	
	2008	2007	2008	2007
<b>b) Total des paiements en espèces</b>				
Cotisations de la Société au titre des avantages sociaux futurs	35 149	34 043	6 039	(8 198)
<b>c) Obligation au titre des prestations constituées</b>				
Solde au début de l'exercice	2 969 744	3 028 991	95 114	92 906
Coût des services rendus au cours de l'exercice	62 956	69 786	5 711	7 719
Cotisations des employés	24 833	24 059	-	-
Intérêts débiteurs	164 105	152 625	4 833	4 802
Prestations versées	(147 589)	(140 712)	(6 039)	(8 198)
Coût des services passés	60 122	-	-	-
Gains actuariels sur l'obligation	(581 969)	(165 005)	(27 672)	(2 115)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>2 552 202</b>	<b>2 969 744</b>	<b>71 947</b>	<b>95 114</b>
<b>d) Juste valeur des actifs du régime</b>				
Solde au début de l'exercice	3 393 700	3 101 832	-	-
Cotisations de la Société	35 149	34 043	6 039	8 198
Cotisations des employés	24 833	24 059	-	-
Rendement réel des actifs du régime	(487 482)	374 478	-	-
Prestations versées	(147 589)	(140 712)	(6 039)	(8 198)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>2 818 611</b>	<b>3 393 700</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Composition des actifs du régime:</b>				
Catégorie d'actifs (en pourcentage)				
Titres de capitaux propres	51 %	54 %		
Titres de créance	36 %	33 %		
Biens immobiliers	13 %	10 %		
Autres	-	3 %		
<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>		

## Notes complémentaires

au 31 décembre 2008

## 24. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

(en milliers de dollars)

	Régimes de retraite		Autres régimes	
	2008	2007	2008	2007
<b>e) Rapprochement de la situation de capitalisation des régimes d'avantages sociaux et des montants inscrits dans les états financiers</b>				
Juste valeur des actifs du régime	2 818 611	3 393 700	-	-
Obligation au titre des prestations	(2 552 202)	(2 969 744)	(71 947)	(95 114)
<b>Situation de capitalisation</b>				
- excédent (déficit)	266 409	423 956	(71 947)	(95 114)
Coût non amorti des services passés	69 984	11 124	-	-
Gain actuariel net non amorti	(277 281)	(397 383)	(29 178)	(2 115)
<b>Actif (passif) au titre des prestations constituées</b>				
Provision pour moins-value à l'égard de l'actif au titre des prestations constituées	(81 356)	(60 455)	-	-
<b>Passif net de la provision pour moins-value</b>	<b>(22 244)</b>	<b>(22 758)</b>	<b>(101 125)</b>	<b>(97 229)</b>

## Présentation au bilan consolidé

	2008	2007
Régimes de retraite	(22 244)	(22 758)
Autres régimes	(101 125)	(97 229)
	<b>(123 369)</b>	<b>(119 987)</b>
Actif au titre des prestations constituées	-	-
Passif au titre des prestations constituées	(123 369)	(119 987)
	<b>(123 369)</b>	<b>(119 987)</b>

## Notes complémentaires

au 31 décembre 2008

## 24. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

(en milliers de dollars)

## f) Régimes dont l'obligation au titre des prestations constituées excède les actifs

Les montants présentés ci-dessus relativement à l'obligation au titre des prestations constituées et à la juste valeur des actifs des régimes à la fin de l'exercice comprennent les montants suivants relativement aux régimes qui ne sont pas entièrement capitalisés :

	Régimes de retraite		Autres régimes	
	2008	2007	2008	2007
Obligation au titre des prestations constituées	(7 169)	(8 285)	(71 947)	(95 114)
Juste valeur des actifs des régimes	1 036	1 029	-	-
<b>Situation de capitalisation - déficit</b>	<b>(6 133)</b>	<b>(7 256)</b>	<b>(71 947)</b>	<b>(95 114)</b>
<b>g) Composantes des coûts de l'exercice constatés au titre des prestations déterminées</b>				
Coût des services rendus au cours de l'exercice	62 956	69 786	5 711	7 719
Intérêts débiteurs sur l'obligation au titre des prestations constituées	164 105	152 625	4 833	4 802
Rendement réel des actifs du régime	487 482	(374 478)	-	-
Gain actuariel sur l'obligation	(581 969)	(165 005)	(27 672)	(2 115)
Coût des services passés	60 122	-	-	-
<b>Composantes du coût des avantages sociaux futurs avant ajustements visant à prendre en compte la nature à long terme de ce coût</b>	<b>192 696</b>	<b>(317 072)</b>	<b>(17 128)</b>	<b>10 406</b>
<b>Ajustements visant à prendre en compte la nature à long terme du coût des avantages sociaux futurs</b>				
Écart entre le rendement prévu et le rendement réel des actifs	(696 819)	183 223	-	-
Écart entre le montant du gain actuariel constaté pour l'exercice et le montant réel du gain actuariel sur l'obligation au titre des prestations constituées pour l'exercice	576 717	165 005	27 063	2 115
Écart entre l'amortissement du coût des services passés pour l'exercice et les modifications effectuées des régimes pour l'exercice	(58 860)	1 261	-	-
	(178 962)	349 489	27 063	2 115
<b>Variation de la provision pour moins-value à l'égard de l'actif au titre des prestations constituées</b>	<b>20 901</b>	<b>4 710</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Coûts constatés au titre des prestations déterminées</b>	<b>34 635</b>	<b>37 127</b>	<b>9 935</b>	<b>12 521</b>

## Notes complémentaires

au 31 décembre 2008

## 24. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

(en milliers de dollars)

	Régimes de retraite		Autres régimes	
	2008	2007	2008	2007
<b>h) Excédent de la charge relative aux avantages sociaux futurs sur les contributions versées</b>				
Coûts constatés au titre des prestations déterminées	34 635	37 127	9 935	12 521
Cotisations de la Société	(35 149)	(34 043)	(6 039)	(8 198)
	<b>(514)</b>	<b>3 084</b>	<b>3 896</b>	<b>4 323</b>

## Présentation aux résultats consolidés

	2008	2007
Régime de retraite	(514)	3 084
Autres régimes	3 896	4 323
<b>Excédent de la charge relative aux avantages sociaux futurs sur les contributions versées</b>	<b>3 382</b>	<b>7 407</b>

	Régimes de retraite		Autres régimes	
	2008	2007	2008	2007
<b>i) Principales hypothèses (taux pondérés)</b>				
<b>Coût des prestations (année courante)</b>				
Taux d'actualisation	5,50 %	5,50 %	5,00 %	5,20 %
Taux de rendement prévu des actifs des régimes à long terme	6,25 %	6,24 %	-	-
Taux de croissance de la rémunération	3,00 %	3,00 %	3,25 %	3,22 %
<b>Obligation au titre des prestations constituées (fin d'année)</b>				
Taux d'actualisation	7,50 %	5,50 %	7,50 %	5,00 %
Taux de croissance de la rémunération	3,00 %	3,00 %	3,25 %	3,25 %
<b>Taux tendanciels hypothétiques du coût des soins de santé au 31 décembre</b>				
Taux tendanciel initial du coût des soins de santé	-	-	8,94 %	6,74 %
Niveau vers lequel baisse le taux tendanciel	-	-	5,13 %	4,52 %
Année où le taux devrait se stabiliser	-	-	2016	2016

## Notes complémentaires

au 31 décembre 2008

## 24. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

(en milliers de dollars)

## Analyse de sensibilité

Les taux tendanciels hypothétiques du coût des soins de santé ont une incidence importante sur les montants présentés pour les régimes d'assurance maladie. Une augmentation et une diminution d'un point de pourcentage des taux tendanciels hypothétiques du coût des soins de santé se repercuteraient ainsi pour 2008 :

	2008	
	Augmentation	Diminution
Total du coût des prestations au titre des services rendus et des intérêts débiteurs	285	(243)
Obligation au titre des prestations constituées	1 407	(1 274)

## 25. SUBVENTIONS REPORTÉES

(en milliers de dollars)

	2008	2007
	Augmentation	Diminution
Solde au début	821 093	508 753
Augmentation	108 642	229 470
Encaissement	65 233	124 187
Amortissement	(47 422)	(41 317)
<b>Solde à la fin</b>	<b>947 546</b>	<b>821 093</b>

## 26. CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU

(en milliers de dollars)

	2008			2007
	Actifs financiers disponibles à la vente	Instruments financiers dérivés	Total	Total
Solde au début de l'exercice	367	5 434	5 801	-
Adoption des nouvelles normes comptables en 2007	-	-	-	(864)
Autres éléments du résultat étendu	3 054	(35 163)	(32 109)	6 665
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>3 421</b>	<b>(29 729)</b>	<b>(26 308)</b>	<b>5 801</b>

## Notes complémentaires

au 31 décembre 2008

## 27. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES À L'ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

## Variations nettes des éléments hors caisse du fonds de roulement

(en milliers de dollars)

	2008	2007
Subventions et contributions à recevoir	(17 983)	(135 495)
Autres débiteurs	(2 308)	79
Stocks de fournitures et de pièces de rechange	(2 761)	(1 257)
Créditeurs et frais courus	10 527	40 654
	<b>(12 525)</b>	<b>(96 019)</b>

## Autres renseignements

(en milliers de dollars)

	2008	2007
Émission des débiteurs à affecter au remboursement de la dette à long terme	(108 642)	(229 470)
Augmentation des subventions reportées	108 642	229 470
Intérêts payés sur les emprunts temporaires non attribués aux immobilisations corporelles en cours	2 105	2 714
Intérêts payés sur la dette à long terme	44 844	36 668

## 28. ENGAGEMENTS

## a) Baux à long terme

La Société s'est engagée à verser une somme de 88,1 M\$ pour des locaux, en vertu de baux à long terme échéant du 31 juillet 2009 au 31 juillet 2023. Les paiements minimums exigibles pour les cinq prochains exercices s'élèvent à 7,3 M\$ pour 2009, 7,1 M\$ pour 2010, 7,0 M\$ pour 2011, 6,9 M\$ pour 2012 et 7,0 M\$ pour 2013.

## b) Contrat de service d'un intégrateur en solutions de communication

La Société s'est engagée à verser un montant maximum de 8,0 M\$ pour les années 2009 à 2012. Les trois principaux volets de ce contrat sont composés du système téléphonique corporatif au montant de 4,8 M\$, des services d'accès Internet au montant de 1,4 M\$ et du centre d'appel au montant de 1,8 M\$.

Les versements à venir s'élèvent à 2,0 M\$ annuellement pour les années 2009 à 2012.

## Notes complémentaires

au 31 décembre 2008

### 28. ENGAGEMENTS (suite)

#### c) Contrat d'acquisition d'autobus urbains

La Société a octroyé un contrat d'acquisition d'autobus urbains à plancher surbaissé et un contrat d'acquisition d'autobus articulés dans le cadre d'un processus d'achats unifiés regroupant les membres de l'Association du transport urbain du Québec.

Les contrats s'échelonnent de 2008 à 2011 et visent l'acquisition d'autobus à plancher surbaissé et d'autobus articulés pour l'ensemble des sociétés. Les deux contrats prévoient une clause d'indexation en fonction de l'indice des prix à la consommation et l'indice des prix de l'industrie ainsi que sur la variation du taux de change américain (US) et du taux de change européen (EURO) pour la portion du coût d'un autobus à contenu américain et/ou européen. À titre indicatif, dans le cas du contrat d'autobus à plancher surbaissé, le contenu américain représente 29 % du coût de base alors que le contenu européen en représente 9 %, tandis que dans le cas du contrat d'autobus articulés, le contenu américain représente 23 % et l'europpéen 6 %. Les sociétés ont la possibilité de diminuer les quantités commandées de 10 % ou de les augmenter de 20 %.

Pour les autobus à plancher surbaissé, le nombre attribuable à la Société est de 305 autobus pour une valeur de 141,8 M\$. Une livraison d'une valeur de 41,8 M\$ a eu lieu en 2008. Le reste des livraisons s'échelonneront comme suit : 80,4 M\$ en 2009 et 19,6 M\$ en 2010.

Pour les autobus articulés, le nombre attribuable à la Société est de 202 autobus pour une valeur de 133,8 M\$. Selon le plan de livraison des autobus, les livraisons s'élèveront à 46,0 M\$ en 2009, 50,7 M\$ en 2010 et 37,1 M\$ en 2011.

#### d) Programme de maintien du patrimoine des équipements fixes du métro

La Société a signé un contrat avec une firme d'ingénieurs pour un montant de 83,8 M\$ en 2007 dont le solde résiduel en 2008 est de 41,1 M\$ afin d'opérer un bureau de projets responsable de la réalisation du programme de maintien du patrimoine des équipements fixes du métro. Les versements prévus sont de 21,2 M\$ pour 2009 et 19,9 M\$ pour 2010.

#### e) Contrat d'entretien d'équipements et de système de vente et perception

Dans le cadre du projet de renouvellement du système et des équipements de vente et de perception, la Société a octroyé un contrat pour l'entretien des logiciels du système et des équipements. Les versements des prochains exercices sont de 2,1 M\$ annuellement de 2009 à 2013.

#### f) Contrat d'approvisionnement en diesel

La Société a négocié un contrat d'approvisionnement en diesel auprès d'un fournisseur, lequel comporte une durée prédéterminée. Afin de se prémunir des variations de prix, la Société a négocié des ententes (contrats de swap) avec des institutions financières. Pour la durée totale de ces ententes, soit de janvier 2007 à décembre 2011, la Société aura acheté une quantité de 169,9 M de litres à un prix fixe qui représentera une somme d'environ 108,4 M\$.

Au 31 décembre 2008, le solde de l'engagement de la société s'élève à 115,3 M de litres pour une somme de 78,3 M\$.

## Notes complémentaires

au 31 décembre 2008

### 29. GESTION DU RISQUE FINANCIER

La Société est principalement exposée au risque de crédit, au risque de liquidité et au risque de marché découlant de la détention d'instruments financiers. Un suivi rigoureux et l'adoption de stratégies comprenant l'utilisation d'instruments dérivés réduisent considérablement l'exposition à ces risques.

#### a) Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend d'une perte imprévue découlant de l'incapacité d'un débiteur de s'acquitter de ses obligations envers la Société en temps opportun, ou lors de l'incapacité d'une partie de s'acquitter de ses obligations lorsque la Société s'en est portée garante. La Société est exposée au risque de crédit lié aux placements temporaires, aux placements du fonds d'amortissement et aux instruments financiers dérivés qu'elle transige avec des institutions financières. Elle est également exposée au risque de crédit lié aux autres débiteurs résultant de ses opérations courantes, soit d'organiser et de fournir le transport en commun. Le risque de crédit est limité à la valeur comptable présentée dans l'actif au bilan.

##### a.1) Placements temporaires, placements du fonds d'amortissement et instruments financiers dérivés

La surveillance et le contrôle efficace du risque de crédit constituent une composante clé des activités de gestion du risque de la Société. Le risque de crédit découlant des activités de gestion de la trésorerie est géré par le Service des finances conformément à la politique de gestion des investissements de la Société (la «politique»). L'objectif visé par la politique est d'atténuer l'exposition de la Société au risque de crédit découlant de ses activités de gestion de la trésorerie en s'assurant que la Société ne traite qu'avec des institutions financières de première qualité en fonction des limites préétablies à l'égard de chacune.

##### a.2) Autres débiteurs

Le risque de crédit découlant des opérations courantes de la Société est géré et contrôlé par le Service des finances. Le principal risque de crédit géré découle du risque de crédit provenant de clients. Les cotes de crédit des clients ainsi que les limites de crédit sont analysées en fonction de la propre expérience de la Société auprès de ses clients et font l'objet d'un examen en fonction des habitudes de paiement des clients.

#### b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente le risque qu'une entité éprouve des difficultés à s'acquitter de ses obligations liées à des passifs financiers.

La Société gère ce risque en tenant compte de toutes les obligations auxquelles elle s'est engagée tant sur le plan de la trésorerie que sur le plan opérationnel et en maintenant des prévisions financières détaillées. La suffisance des liquidités est évaluée en tenant compte du profil d'échéance de la dette et des dérivés ainsi que des différents flux monétaires quotidiens provenant principalement de l'encaissement des revenus-voyageurs et du paiement des comptes à payer. De cette façon, la Société s'assure de disposer des fonds nécessaires via ses programmes de financement à court terme et à long terme. Des facilités de crédit facilement accessibles sont en place lorsque les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation ne sont pas suffisants et que les besoins de liquidité sont trop importants. La Société s'assure que la gestion des liquidités est optimale en étant constamment à l'affût d'occasions de financement pour optimiser sa structure de capital et préserver une flexibilité financière adéquate.

## Notes complémentaires

au 31 décembre 2008

## 29. GESTION DU RISQUE FINANCIER (suite)

Les échéances contractuelles relatives aux passifs financiers non actualisés de la Société, au 31 décembre 2008, qui comprennent les intérêts s'y rapportant (le cas échéant) se présentent comme suit :

Échéance	Emprunts temporaires	Créditeurs et frais courus	Dettes à long terme	Swap entrée de fonds	Swap sortie de fonds	Total
Moins d'un an	259 807	191 014	131 278	(28 327)	41 304	595 076
1 à 5 ans			275 070	(88 136)	111 226	298 160
6 à 10 ans			614 531	(75 821)	68 432	607 142
11 à 15 ans			100 836	(5 433)	5 194	100 597
16 à 20 ans			74 660	(27 050)	24 733	72 343
<b>Total</b>	<b>259 807</b>	<b>191 014</b>	<b>1 196 375</b>	<b>(224 767)</b>	<b>250 889</b>	<b>1 673 318</b>

## c) Risque de marché

Le risque de marché représente le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier varient en raison de modifications des cours du marché, que ces modifications soient causées par des facteurs particuliers à cet instrument financier ou à son émetteur, ou par des facteurs ayant une incidence sur la totalité des instruments financiers semblables négociés sur le marché. La Société est exposée à trois types de risque de marché, soit le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de marchandises lié au prix du diesel.

## c.1) Risque de change

La Société réalise certains achats en dollars US et en Euro, et une partie de sa dette à long terme est libellée dans ces devises. La Société utilise diverses stratégies, y compris l'utilisation d'instruments financiers dérivés, pour atténuer ces risques.

Les principaux risques de change de la Société sont gérés par le Service des finances. L'objectif en matière de risque de change est d'atténuer l'incidence de la fluctuation des taux de change sur les états financiers consolidés de la Société. Les différents services sont responsables d'identifier et de communiquer toute exposition au risque de change au Service des finances qui se chargera de réaliser les opérations de couverture si les montants à risque dépassent un certain seuil et que l'incidence de la fluctuation des taux de change sur les états financiers est importante. Notamment, toute dette libellée en devises étrangères est convertie en dette en dollars canadiens via des swaps de taux de change et d'intérêt, dont deux des trois swaps étaient désignés au 31 décembre 2008 comme instruments de couvertures aux fins comptables. Tous les instruments financiers dérivés utilisés dans la couverture du risque de change sont détenus jusqu'à leur échéance.

Au 31 décembre 2008, ces swaps avaient une juste valeur négative totale de 22,2 M\$ (22,5 M\$ en 2007). La composante de cette juste valeur reliée au risque de change était de 0,9 M\$ (20,1 M\$ en 2007) (note 22).

## Notes complémentaires

au 31 décembre 2008

## 29. GESTION DU RISQUE FINANCIER (suite)

## c.2) Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt en raison de ses obligations financières portant intérêt à des taux variables. Les expositions de la Société au risque de taux d'intérêt sont gérées par le Service des finances qui convertit toutes ses obligations à taux variable en obligations à taux fixe via des swaps de taux de change et d'intérêt, dont deux des trois swaps étaient désignés au 31 décembre 2008 comme instruments de couvertures de flux de trésorerie aux fins comptables. Tous les instruments financiers dérivés utilisés dans la couverture du risque de taux d'intérêt sont détenus jusqu'à leur échéance.

Au 31 décembre 2008, ces swaps avaient une juste valeur négative totale de 22,2 M\$ (22,5 M\$ en 2007). La composante de cette juste valeur reliée au risque de change était de 21,3 M\$ (2,4 M\$ en 2007) (note 22).

## c.3) Risque de marchandises

La Société est exposée au risque du prix du carburant puisqu'elle réalise des achats importants en diesel, dont les prix sont sujets à de grandes fluctuations. Les expositions de la Société à ce risque sont gérées par le Service des finances qui se prévaut de l'utilisation de swap sur l'huile à chauffage. Bien que la relation de couverture ne soit pas parfaite entre le diesel et l'huile à chauffage, l'utilisation de tels instruments financiers dérivés vient diminuer l'impact des fluctuations du prix. L'inefficacité de la relation est quantifiée et passée aux résultats. La Société applique la comptabilité de couverture à l'égard de ses transactions en diesel.

Au 31 décembre 2008, les swaps d'huile à chauffage avaient une juste valeur négative de 14,1 M\$ (8,4 M\$ positive en 2007) (note 22).

## d) Juste valeur

Selon les principes comptables généralement reconnus du Canada, la juste valeur d'un instrument financier désigne le prix auquel l'instrument pourrait se négocier entre des parties compétentes agissant en toute liberté dans des conditions de pleine concurrence. La Société utilise les méthodes et hypothèses suivantes pour estimer la juste valeur de chaque catégorie d'instruments financiers

La valeur comptable de l'encaisse et placements temporaires, subventions à recevoir, contributions régionales à recevoir, contribution des municipalités hors de l'agglomération de Montréal à recevoir, autres débiteurs, emprunts temporaires ainsi que créditeurs et frais courus se rapprochent de la juste valeur puisque ces instruments ont une date d'échéance rapprochée.

La juste valeur des placements du fonds d'amortissement est établie selon le cours acheteur.

La juste valeur des instruments financiers dérivés est déterminée au moyen de modèles d'établissement des prix qui intègrent les prix du marché actuel et les prix contractuels des instruments sous-jacents, la valeur temporelle de l'argent et les courbes de rendement.

La juste valeur de la dette à long terme et des débiteurs à affecter au remboursement de la dette à long terme est déterminée au moyen de la valeur actualisée des flux monétaires futurs en vertu des accords de financement actuels, selon le taux d'intérêt que la Société estime pouvoir obtenir actuellement pour des emprunts comportant des conditions et des échéances semblables. La juste valeur au 31 décembre 2008 de la dette à long terme s'élève à 932,8 M\$ (952,5 M\$ en 2007) et la juste valeur des débiteurs à affecter au remboursement de la dette à long terme s'élève à 502,5 M\$ (466,4 M\$ en 2007).

## Notes complémentaires

au 31 décembre 2008

### 30. ÉVENTUALITÉS

#### a) Réclamations éventuelles

Le total des montants réclamés par les parties demanderesse s'établit à 68,7 M\$. Ces réclamations sont constituées, entre autres, d'une requête en recours collectif totalisant 65,3 M\$ provenant d'usagers lésés lors des grèves de 2003 et 2005. Quant au solde des réclamations de 3,4 M\$, il est constitué de recours entrepris par des individus résultant de causes individuelles, de blessures corporelles, de dommages matériels et de divers autres litiges. Au 31 décembre 2008, la Société a provisionné un montant jugé suffisant relatif à ces réclamations.

#### b) Cession des biens relatifs au prolongement du métro sur le territoire de la Ville de Laval

Le 28 avril 2007, l'Agence métropolitaine de transport a cédé à titre gratuit à la Société les biens relatifs au prolongement du métro sur le territoire de la Ville de Laval en vertu de l'article 47 de la *Loi sur l'Agence métropolitaine de transport* (« l'entente de cession du 28 avril 2007 »). Le 21 décembre 2007, cette cession a été annulée conditionnellement à ce qu'une nouvelle entente soit négociée entre les parties avant le 28 février 2008 (« l'entente de rétrocession du 21 décembre 2007 »).

L'échéance de l'entente de rétrocession du 21 décembre 2007 a été reportée au 30 juin 2009.

L'objectif de ce report est de permettre la cession desdits biens ainsi que la dette afférente selon des modalités qui n'auront aucun impact financier pour les deux parties. Donc, si l'entente se concrétise, la Société deviendra propriétaire des actifs et de la dette correspondant au prolongement du métro sur le territoire de la Ville de Laval, sans toutefois avoir à rembourser ladite dette puisqu'elle est entièrement subventionnée par le ministère des Transports du Québec.

Ce transfert d'actif et de dette aura pour effet d'augmenter les actifs et les passifs de la Société d'un montant d'environ 1 500,0 M\$, soit 750,0 M\$ à titre d'immobilisations corporelles et de débiteurs à affecter au remboursement de la dette à long terme ainsi que 750,0 M\$ à titre de dette à long terme et de subventions reportées. L'impact sur les résultats consolidés de la Société de ce transfert d'actif devrait être nul en raison des subventions reçues du ministère des Transports du Québec pour couvrir les coûts du financement. Il est à noter que la Société assume déjà les coûts d'exploitation et d'entretien de ces nouveaux actifs.

Advenant qu'aucune entente n'ait été conclue en date du 30 juin 2009 et qu'aucun autre report n'ait été alloué à cette date, la Société deviendra propriétaire uniquement des actifs tel que stipulé dans l'entente de cession du 28 avril 2007. La Société pourra toutefois résilier cette entente sur simple avis écrit à cet effet à l'AMT sans obligation de prendre quelque procédure que ce soit pour constater telle résiliation.

## Notes complémentaires

au 31 décembre 2008

### 31. ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DU BILAN

#### Dettes à long terme

Le 29 janvier 2009, la Société a conclu un emprunt bancaire au montant de 50,0 M€ afin de financer des immobilisations corporelles en cours de réalisation. Cette dette à long terme viendra à échéance le 29 janvier 2024 et comporte un taux d'intérêt variable selon le taux EURIBOR plus une prime de 2,25 %, payable trimestriellement. Parallèlement à cette émission, la Société a conclu une entente (swap) afin de convertir la dette de 50,0 M€ à une dette de 84,5 M\$ et de convertir le taux d'intérêt variable en un taux d'intérêt fixe de 5,85 % payable semestriellement.

#### Contrat d'acquisition d'autobus urbains

En février 2009, la Société a octroyé un nouveau contrat pour l'acquisition de 410 autobus à plancher surbaissé en remplacement des autobus à plancher surbaissé de première génération pour un montant de 208,9 M\$. Ce contrat d'acquisition ne fait pas l'objet d'un processus d'achats unifiés regroupant les membres de l'Association du transport urbain du Québec. Selon le plan de livraison des autobus, les livraisons s'élèveront à 33,2 M\$ en 2009, 99,6 M\$ en 2010 et 61,7 M\$ en 2011. De plus, selon l'entente, un prix fixe a été établi pour ces autobus. Il n'est donc pas assujéti aux variations du taux de change et de l'indice des prix à la consommation.

## Notes complémentaires

au 31 décembre 2008

## 32. DIFFÉRENCES ENTRE LES PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DU CANADA (PCGR) ET LES NORMES COMPTABLES PUBLIÉES PAR LE CONSEIL SUR LA COMPTABILITÉ DANS LE SECTEUR PUBLIC DE L'ICCA APPLICABLES AUX ORGANISMES MUNICIPAUX

Les états financiers consolidés ont été établis selon les principes comptables généralement reconnus du Canada (PCGR), lesquels diffèrent à certains égards des normes comptables publiées par le conseil sur la comptabilité dans le secteur public de l'ICCA applicables aux organismes municipaux.

(en milliers de dollars)

	2008	2007
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Voyageurs	444 717	415 655
Contribution de la Ville de Montréal	323 700	306 038
Subventions du gouvernement du Québec	74 828	55 966
Contributions régionales	53 200	53 656
Contribution des municipalités hors de l'agglomération de Montréal	4 336	3 939
Autres produits	26 413	24 506
	<b>927 194</b>	<b>859 760</b>
<b>CHARGES</b>		
Service autobus et métro	790 658	725 061
Service de transport adapté	46 197	43 007
Service de la dette et frais de financement	88 100	76 504
	<b>924 955</b>	<b>844 572</b>
<b>SURPLUS AVANT SURPLUS (DÉFICIT) ACCUMULÉ DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT</b>		
Surplus (déficit) accumulé de l'exercice précédent	2 239	15 188
	<b>1 582</b>	<b>(13 606)</b>
<b>SURPLUS DE L'EXERCICE SELON LA COMPTABILITÉ DANS LE SECTEUR PUBLIC</b>		
	<b>3 821</b>	<b>1 582</b>
Immobilisations <sup>(a)</sup>	(8 357)	(14 781)
Avantages sociaux futurs <sup>(b)</sup>	2 748	(1 117)
Instruments financiers <sup>(c)</sup>	(3 961)	1 879
Autres <sup>(d)</sup>	(5 389)	20 156
	<b>(14 959)</b>	<b>6 137</b>
<b>BÉNÉFICE NET (PERTE NETTE) SELON LES PCGR</b>	<b>(11 138)</b>	<b>7 719</b>

## Notes complémentaires

au 31 décembre 2008

## 32. DIFFÉRENCES ENTRE LES PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DU CANADA (PCGR) ET LES NORMES COMPTABLES PUBLIÉES PAR LE CONSEIL SUR LA COMPTABILITÉ DANS LE SECTEUR PUBLIC DE L'ICCA APPLICABLES AUX ORGANISMES MUNICIPAUX (suite)

(en milliers de dollars)

	2008	2007
<b>(a) Immobilisations</b>		
Remplacement du remboursement de capital par l'amortissement des immobilisations, net de subventions	(12 628)	(19 969)
Immobilisations à même les revenus, nets de subventions	5 104	4 525
Perte sur disposition d'actifs	(2 210)	(630)
Remboursement du fonds de roulement	1 377	1 293
	<b>(8 357)</b>	<b>(14 781)</b>
<b>(b) Avantages sociaux futurs</b>		
Post-retraite	(3 884)	(3 447)
Post-emploi	(12)	(876)
Régimes de retraite	514	(3 084)
	<b>(3 382)</b>	<b>(7 407)</b>
Avantages sociaux futurs selon le secteur public	4 510	4 742
Montants à pourvoir dans le futur (anciens passifs salariaux)	1 620	1 548
	<b>2 748</b>	<b>(1 117)</b>
<b>(c) Instruments financiers</b>		
	<b>(3 961)</b>	<b>1 879</b>
<b>(d) Autres</b>		
Produits issus des placements du fonds d'amortissement	6 023	6 546
Annulation du report du déficit (surplus) à l'exercice subséquent	(1 582)	13 606
Dépenses de fonctionnement financées à long terme	(8 828)	-
Harmonisation des conventions comptables des sociétés sous contrôle conjoint	(1 002)	4
	<b>(5 389)</b>	<b>20 156</b>

## 33. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La Société fait partie du périmètre comptable de la Ville de Montréal. La Société ne réalise aucune opération importante avec la Ville de Montréal dans le cours normal de ses affaires, en excluant les contributions reçues de la Ville de Montréal dans le cadre de différents programmes, soit 323 700 \$ en 2008 (306 038 \$ en 2007).

## 34. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres comparatifs de l'exercice précédent ont été redressés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée par l'exercice couvert.

## 35. OPINION DES VÉRIFICATEURS

L'opinion des vérificateurs ne porte pas sur les informations complémentaires.



# Informations COMPLÉMENTAIRES



## Revenus voyageurs par nature

(en milliers de dollars)

	Budget	2008	2007
<b>Service autobus et métro</b>			
<i>Ordinaire</i>			
Espèces	54 007	56 926	50 967
Tickets lisière	76 834	72 996	71 876
CAM	153 869	160 767	148 744
CAM hebdo	28 132	28 646	27 146
	<b>312 842</b>	<b>319 335</b>	<b>298 733</b>
<i>Réduit</i>			
Espèces	4 038	3 604	3 839
Tickets lisière	14 836	14 807	13 993
CAM	59 082	57 932	57 262
CAM hebdo	2 500	2 491	2 437
	<b>80 456</b>	<b>78 834</b>	<b>77 531</b>
Cartes touristiques	1 369	1 690	1 352
Attribution des revenus relatifs aux trains de banlieue	720	720	691
	<b>395 387</b>	<b>400 579</b>	<b>378 307</b>
<b>Service de transport adapté</b>	<b>2 479</b>	<b>2 325</b>	<b>2 144</b>
<b>Revenus régionaux</b>	<b>37 128</b>	<b>41 813</b>	<b>35 204</b>
	<b>434 994</b>	<b>444 717</b>	<b>415 655</b>

Ces informations ont été compilées en fonction des normes comptables publiées par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public applicables aux organismes municipaux (note 32).

L'opinion des vérificateurs ne porte pas sur les informations complémentaires.

## Charges par nature

(en milliers de dollars)

	Budget <sup>(a)</sup>	2008	2007
<b>Rémunération</b>	<b>615 300</b>	<b>615 537</b>	<b>584 135</b>
<b>Biens et services</b>			
Dépenses majeures	91 033	85 718	76 529
Services professionnels	55 725	61 610	43 268
Matériel et fournitures	44 868	48 672	43 807
Location	6 855	8 212	8 160
Frais de financement des opérations	101 182	88 100	76 504
Dépenses diverses	23 075	17 106	12 169
	<b>322 738</b>	<b>309 418</b>	<b>260 437</b>
	<b>938 038</b>	<b>924 955</b>	<b>844 572</b>

<sup>(a)</sup> Les montants indiqués diffèrent du budget 2008 puisque dans ce dernier les postes de biens et services sont regroupés différemment.

Ces informations ont été compilées en fonction des normes comptables publiées par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public applicables aux organismes municipaux (note 32).

L'opinion des vérificateurs ne porte pas sur les informations complémentaires.

## Charges par fonction

(en milliers de dollars)	Budget <sup>(a)</sup>	2008	2007
<b>EXPLOITATION DES RÉSEAUX</b>			
<b>Réseau des autobus</b>			
Rémunération	303 338	305 941	289 810
Biens et services	55 898	57 238	51 032
	<b>359 236</b>	<b>363 179</b>	<b>340 842</b>
<b>Réseau du métro</b>			
Rémunération	154 980	154 904	143 359
Biens et services	43 439	43 726	39 199
	<b>198 419</b>	<b>198 630</b>	<b>182 558</b>
<b>Transport adapté</b>			
Rémunération	18 994	18 944	17 666
Biens et services	29 359	25 992	24 207
	<b>48 353</b>	<b>44 936</b>	<b>41 873</b>
	<b>606 008</b>	<b>606 745</b>	<b>565 273</b>
<b>SOUTIEN AUX OPÉRATIONS</b>			
<b>Direction et ingénierie</b>			
Rémunération	21 143	20 459	18 463
Biens et services	3 465	3 884	2 538
	<b>24 608</b>	<b>24 343</b>	<b>21 001</b>
<b>Surveillance</b>			
Rémunération	9 869	9 142	14 035
Biens et services	11 259	11 566	2 167
	<b>21 128</b>	<b>20 708</b>	<b>16 202</b>
<b>Construction et maintien des infrastructures</b>			
Rémunération	21 851	20 701	20 594
Biens et services	7 295	7 181	6 264
	<b>29 146</b>	<b>27 882</b>	<b>26 858</b>
	<b>74 882</b>	<b>72 933</b>	<b>64 061</b>

<sup>(a)</sup> Les montants indiqués sont regroupés différemment que dans le document officiel du budget 2008.

Ces informations ont été compilées en fonction des normes comptables publiées par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public applicables aux organismes municipaux (note 32).

L'opinion des vérificateurs ne porte pas sur les informations complémentaires.

## Charges par fonction

(en milliers de dollars)	Budget <sup>(a)</sup>	2008	2007
<b>SERVICES ADMINISTRATIFS</b>			
<b>Gestion des services partagés</b>			
Rémunération	34 867	34 382	32 899
Biens et services	13 049	17 139	13 383
	<b>47 916</b>	<b>51 521</b>	<b>46 282</b>
<b>Communication et marketing</b>			
Rémunération	12 084	11 538	10 565
Biens et services	5 387	8 152	5 094
	<b>17 471</b>	<b>19 690</b>	<b>15 659</b>
<b>Ressources humaines</b>			
Rémunération	14 755	15 060	13 494
Biens et services	2 481	3 325	2 680
	<b>17 236</b>	<b>18 385</b>	<b>16 174</b>
<b>Services corporatifs</b>			
Rémunération	7 475	6 878	6 306
Biens et services	1 887	1 665	1 763
	<b>9 362</b>	<b>8 543</b>	<b>8 069</b>
	<b>91 985</b>	<b>98 139</b>	<b>86 184</b>
<b>PROJETS SPÉCIAUX</b>			
Rémunération	2 561	1 240	-
Biens et services	10 858	7 173	7 678
	<b>13 419</b>	<b>8 413</b>	<b>7 678</b>
<b>AUTRES DÉPENSES</b>			
Rémunération	13 382	16 348	13 890
Biens et services	31 458	34 277	30 982
	<b>44 840</b>	<b>50 625</b>	<b>44 872</b>
<b>FRAIS DE FINANCEMENT</b>			
Biens et services	101 182	88 100	76 504
<b>DÉPENSES IMPRÉVUES</b>			
Biens et services	5 722	-	-
	<b>938 038</b>	<b>924 955</b>	<b>844 572</b>

<sup>(a)</sup> Les montants indiqués sont regroupés différemment que dans le document officiel du budget 2008.

Ces informations ont été compilées en fonction des normes comptables publiées par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public applicables aux organismes municipaux (note 32).

L'opinion des vérificateurs ne porte pas sur les informations complémentaires.

## Dettes à long terme

(en milliers de dollars)

	2008	2007
<b>Obligations, 40 000 \$</b>		
5,70 %, échéant le 4 juin 2008 <sup>(a)</sup>	-	11 248
<b>Obligations, 35 000 \$</b>		
5,40 %, échéant le 8 avril 2009 <sup>(a)</sup>	9 005	9 005
<b>Obligations, 30 000 \$</b>		
5,90 %, échéant le 6 août 2009 <sup>(a)</sup>	7 470	7 470
<b>Obligations, 25 000 \$</b>		
6,80 %, échéant le 16 février 2008	-	1 906
6,85 %, échéant le 16 février 2009	2 041	2 041
6,85 %, échéant le 16 février 2010	2 186	2 186
<b>Obligations, 60 000 \$</b>		
5,25 %, échéant le 15 novembre 2008	-	4 334
5,50 %, échéant le 15 novembre 2009	4 559	4 559
5,70 %, échéant le 15 novembre 2010	4 796	4 796
5,75 %, échéant le 15 novembre 2011	9 586	9 586
<b>Obligations, 40 000 \$</b>		
4,50 %, échéant le 24 octobre 2008 <sup>(a)</sup>	-	2 960
4,80 %, échéant le 24 octobre 2009	3 110	3 110
5,00 %, échéant le 24 octobre 2010	3 260	3 260
5,15 %, échéant le 24 octobre 2011	3 430	3 430
5,25 %, échéant le 24 octobre 2012	9 110	9 110

L'opinion des vérificateurs ne porte pas sur les informations complémentaires.

## Dettes à long terme

(en milliers de dollars)

	2008	2007
<b>Obligations, 75 000 \$</b>		
4,50 %, échéant le 6 mai 2008	-	12 900
4,80 %, échéant le 6 mai 2009	5 000	5 000
5,00 %, échéant le 6 mai 2010	5 300	5 300
5,15 %, échéant le 6 mai 2011	5 700	5 700
5,30 %, échéant le 6 mai 2012	6 000	6 000
5,40 %, échéant le 6 mai 2013	20 600	20 600
<b>Obligations, 42 000 \$</b>		
3,80 %, échéant le 19 août 2008	-	8 720
4,15 %, échéant le 19 août 2009	9 070	9 070
<b>Obligations, 75 000 \$</b>		
3,25 %, échéant le 27 avril 2008 <sup>(a)</sup>	-	19 100
3,50 %, échéant le 27 avril 2009	6 900	6 900
3,75 %, échéant le 27 avril 2010	7 200	7 200
4,00 %, échéant le 27 avril 2011	6 300	6 300
4,15 %, échéant le 27 avril 2012	6 500	6 500
4,35 %, échéant le 27 avril 2013	6 800	6 800
4,50 %, échéant le 27 avril 2014	7 100	7 100
4,60 %, échéant le 27 avril 2015	15 100	15 100
<b>Obligations, 14 000 \$</b>		
4,00 %, échéant le 8 novembre 2008	-	2 700
4,00 %, échéant le 8 novembre 2009	2 800	2 800
4,00 %, échéant le 8 novembre 2010	2 900	2 900
4,00 %, échéant le 8 novembre 2011	3 000	3 000

L'opinion des vérificateurs ne porte pas sur les informations complémentaires.

## Dettes à long terme

(en milliers de dollars)

	2008	2007
<b>Emprunt bancaire, 47 130 \$</b> <sup>(b)</sup> Taux LIBOR US plus 0,25 %, échéant le 9 janvier 2012 <sup>(a)</sup>	36 564	29 952
<b>Emprunt bancaire, 75 350 \$</b> <sup>(b)</sup> Taux EURIBOR plus 0,06 %, échéant le 7 juin 2017 Taux EURIBOR plus 0,075 %, échéant le 7 juin 2027	61 226 23 808	52 356 20 361
<b>Emprunt bancaire, 40 000 \$</b> 6,769 %, échéant le 9 décembre 2009 <sup>(a)</sup>	40 000	40 000
<b>Emprunt bancaire, 100 000 \$</b> 4,708 %, échéant le 21 avril 2014 <sup>(a)</sup>	100 000	100 000
<b>Emprunt bancaire, 75 000 \$</b> 5,222 %, échéant le 22 octobre 2014 <sup>(a)</sup>	75 000	75 000
<b>Emprunt bancaire, 100 000 \$</b> 4,665 %, échéant le 24 février 2016 <sup>(a)</sup> 4,888 %, échéant le 24 février 2021	60 000 40 000	60 000 40 000
<b>Emprunt bancaire, 100 000 \$</b> 4,364 %, échéant le 19 janvier 2017 <sup>(a)</sup> 4,546 %, échéant le 19 janvier 2022 4,596 %, échéant le 19 janvier 2027	73 078 16 270 10 480	73 064 16 270 10 480
<b>Emprunt bancaire, 175 000 \$</b> 5,111 %, échéant le 15 novembre 2017 <sup>(a)</sup> 5,266 %, échéant le 15 novembre 2022 5,32 %, échéant le 15 novembre 2027	128 100 17 700 29 200	128 100 17 700 29 200
<b>Emprunt bancaire</b> Taux de base plus 0,35 %, échéant le 1 <sup>er</sup> janvier 2011	-	266
<b>Emprunt bancaire</b> Taux de base plus 0,5 %, échéant en juin 2009	-	243
<b>TOTAL</b>	<b>886 249</b>	<b>931 683</b>

<sup>(a)</sup> Tranche à fonds d'amortissement.<sup>(b)</sup> Montant que la Société devra déboursier à l'échéance en vertu de swaps de taux de change.

L'opinion des vérificateurs ne porte pas sur les informations complémentaires.

## Endettement total net à long terme

(en milliers de dollars)

	2008	2007
<b>DETTE À LONG TERME</b>		
Obligations et emprunts bancaires	886 249	931 683
Montants accumulés à titre de placements du fonds d'amortissement	(158 755)	(117 380)
Débiteurs à affecter au remboursement de la dette à long terme Gouvernement du Québec	(376 993)	(455 004)
	<b>350 501</b>	<b>359 299</b>
Dépenses d'immobilisations à financer à long terme (nettes de subventions)	113 829	18 774
Montants non utilisés d'emprunts à long terme contractés (nets de subvention)	(3 507)	(63 124)
	<b>110 322</b>	<b>(44 350)</b>
<b>ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME</b>	<b>460 823</b>	<b>314 949</b>

L'endettement total net à long terme représente la dette totale à la charge de la Société compte tenu de la participation de ses partenaires. On peut s'attendre à une tendance à la hausse de cet indicateur au cours des prochains exercices afin de refléter clairement l'investissement massif requis évalué à plus de 6,5 milliards de dollars sur une période de 10 ans qui permettra de renouveler les infrastructures vieillissantes de la Société. Cet accroissement de l'endettement sera potentiellement atténué, soit par des subventions dont les taux par projet seront plus élevés que par le passé, soit par une diminution des émissions de nouvelles dettes à long terme en raison du financement au comptant de certains projets, grâce à des programmes d'aide gouvernementale tel que celui de la Société de financement des infrastructures locales du Québec (SOFIL).

L'opinion des vérificateurs ne porte pas sur les informations complémentaires.

Publié par la Société de transport de Montréal  
Service - Finances  
Division Gestion financière  
800, rue de la Gauchetière Ouest  
Bureau 9100  
Montréal (Québec) H5A 1J6

[www.stm.info](http://www.stm.info)

Dépôt légal  
Bibliothèque nationale  
1<sup>er</sup> trimestre

This report is available in English

Imprimé au Québec sur papier 100 % postconsommation

